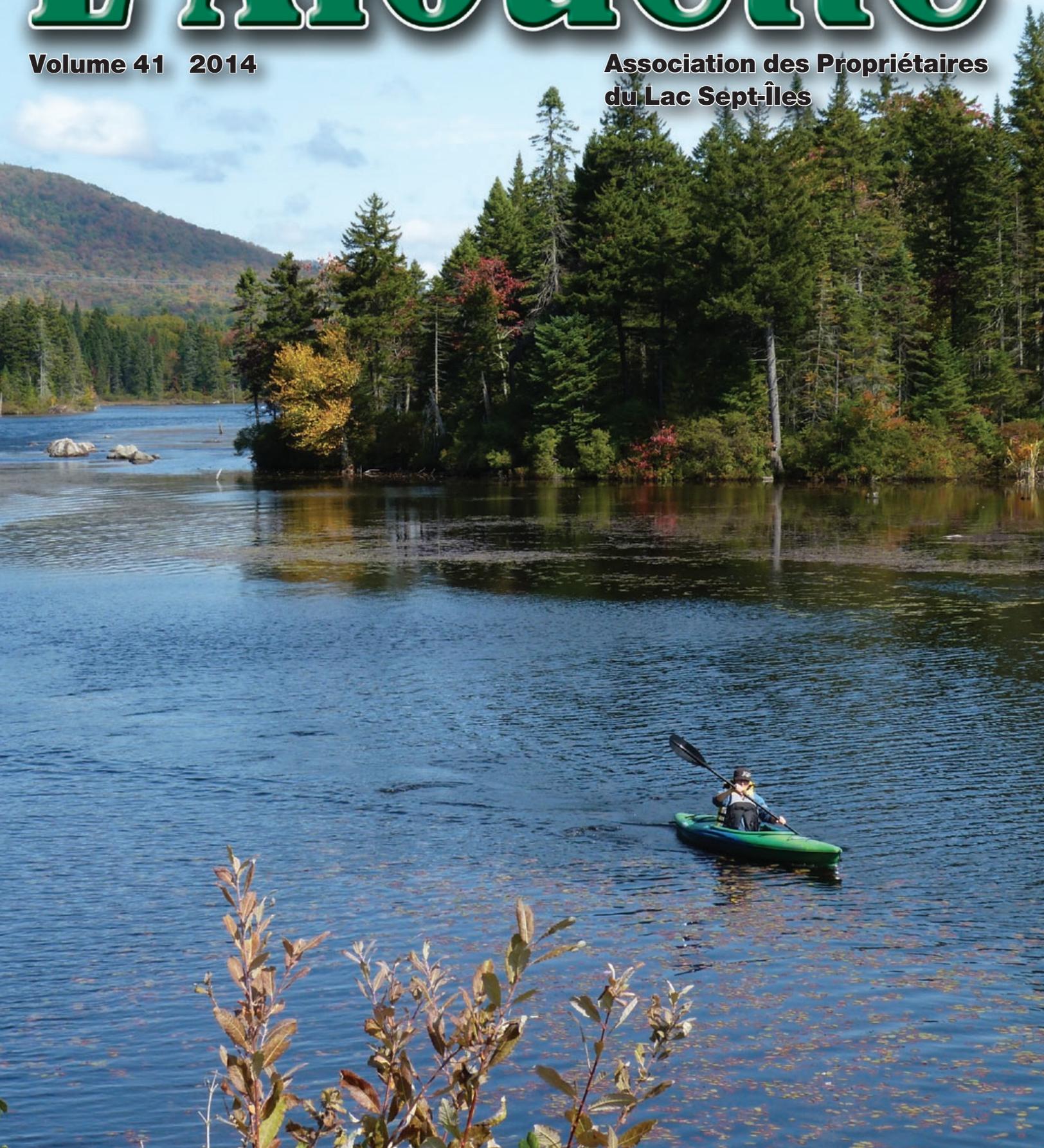


L'Alouette

Volume 41 2014

**Association des Propriétaires
du Lac Sept-Îles**



- **Installation** de fosses septiques, de champs d'épuration conventionnel et de systèmes secondaires avancés
- **Vente et transport**
Sable, gravier, pierre concassée, terre à gazon et pierre de rivière
- **Excavation**
- **Location de machinerie lourde**
- **Déneigement**
commercial et résidentiel



Installateur
Ecoflo[®]



RBQ : 2327-6058-41

François Noreau : 418 337-6842
Réjean Noreau : 418 337-4419
Télécopieur : 418 337-8789
605, avenue St-Louis
St-Raymond (Québec) G3L 3T7

Ecoflo[®] Installation septique



- **50 % plus compact qu'un système conventionnel**
- **Sans énergie**
- **Permanent**
- **Fiable**

Pour un traitement des eaux usées inégalé, même pour les résidences en pourtour de lacs et cours d'eau



BiofiltreEcoflo.com





Édito
page 3



Le mot du Président
page 5



Conseil de Ville
page 7



Vie de l'Association et
vie au lac
page 9



La vie au lac
page 29



Environnement
page 52



Chapeau mesdames et messieurs les bénévoles !

Aucun autre thème que le volontariat ne s'impose à moi pour l'orientation de cet éditorial. Aucun autre choix, car je suis tout simplement impressionné par cette poignée d'individus qui se sont mobilisés pour concrétiser ce projet quasi pharaonique à l'échelle du bénévolat.

Des hommes et des femmes qui n'ont pas compté leur temps, leur énergie et même parfois ont négligé un peu leur vie de famille pour assurer à nos générations futures un Club nautique prêt à affronter les assauts des ans et du temps parfois maussade assaillant sa façade.

Il faut avoir vu ces gens travailler dès l'automne 2013, rusant pour économiser quelques précieux dollars, sortant leurs plus beaux discours pour convaincre la Ville de nous accompagner dans ce projet un peu fou ou encore persuader des entrepreneurs du lac à contribuer à cette aventure. Ils ont usé d'ingéniosité et de bon goût pour nous offrir ce résultat que je vous invite à venir découvrir si ce n'est déjà fait.

Il fallait un rassembleur dans ce dossier et, bien qu'il s'agisse d'un précieux ami, je conserve toute l'objectivité qu'il se doit malgré ma fonction pour le féliciter et le remercier au nom des membres de l'Association. Il s'agit de Serge Thibeault qui, depuis son élection au poste de président, a su motiver des hommes et des femmes pour faire avancer de nombreux dossiers sur le plan de nos infrastructures, à commencer par la réfection des terrains de tennis, le remplacement des quais, la réalisation du jardin démonstratif et, enfin, les récents travaux à la bâtisse du Club nautique. Bien que ces éloges le feront sans doute rougir, il faut bien rendre à César ce qui appartient à César! Mais Serge rappelle toujours que la force de notre association réside dans notre esprit d'équipe et que rien n'aurait été possible sans l'enthousiasme de tout ce beau monde.

Avec le présent numéro, j'en suis à une huitième année comme éditeur de *L'Alouette*. C'est toujours avec autant de plaisir que j'y participe et je souhaite vivement remercier les membres du comité de rédaction qui m'assistent dans cette tâche. Bien entendu, je souhaite aussi remercier les annonceurs qui permettent à cette publication d'exister et aux Impressions Borgia de coordonner sa réalisation.

Pour terminer, je sais que vous aimez vous retrouver sur les photos et c'est la raison pour laquelle j'ai souhaité en mettre au maximum. Je souhaite à toutes et à tous une bonne lecture et un excellent été.

Vincent Caron, éditeur

L'Alouette, 41^{ème} édition.

Rédacteur en chef : Vincent Caron

Comité de rédaction : Jacques Bilodeau, Antoine Lacoursière, André Martin, Isabella Pinar, Serge Thibeault et collaborations spéciales.

Relecture : Antoine Lacoursière

Conception, réalisation et impression : **Les Impressions Borgia Inc.** 418 337-6871

Accommodation Marie-Claude inc.

**Les 1^{er} à vous
accueillir
avec le sourire !**

**OUVERT
DÈS 6H00
SUR SEMAINE
ET 7H00
LA FIN DE
SEMAINE**

**GRANDE VARIÉTÉ
DE PRODUITS**

Duo

Café/Muffin frais

**BIÈRE À PRIX
COMPÉTITIF**

Le Dépanneur

**Sandwichs faites
sur place**

**DÉPOT NETTOYEUR
MARC GARIÉPY**

EXCLUSIF

Droit d'accès pour la Zec Batiscan Neilson
Accueil Ste-Anne et Accueil Talayarde
Vers • Glace

**775, Saint-Joseph, Saint-Raymond
(Québec) G3L 1M4**

Tél. et téléc. : 418 337-2868

Pizzeria
PAQUET
Saint-Raymond
418 337-1515



Sur présentation de ce coupon

**5\$ de RABAIS
sur achat de**

20\$ et plus
valable jusqu'au 31 août 2014

1 seul coupon par client. Ne peut être jumelée à aucune autre promotion.



LIVRAISON

LUNDI AU VENDREDI :
de 16 h à la fermeture

SAMEDI ET DIMANCHE :
de 11 h à 13 h 30
et 16 h à la fermeture

Heures d'ouverture

Lundi :	11 h 00 à 21 h 00
Mardi :	11 h 00 à 21 h 00
Mercredi :	11 h 00 à 21 h 00
Jeudi :	11 h 00 à 22 h 00
Vendredi :	11 h 00 à 23 h 00
Samedi :	11 h 00 à 22 h 00
Dimanche :	11 h 00 à 21 h 00

**Salle à manger,
salle de réception,
commandes à emporter et
accès internet sans fil gratuit**

www.pizzeriapaquet.com 418 337-1515 251 A, rue Saint-Pierre, Saint-Raymond



**Association des Propriétaires
du Lac Sept-Îles**

Cela fera bientôt dix ans que ma conjointe et moi avons acheté au lac Sept-Îles. Que le temps passe vite! Après mes premières rencontres au 5 a 7, j'ai vite constaté que je sortais le gars du lac Saint-Jean pour lui retrouver un autre lac tout aussi chaleureux et accueillant, avec des gens *bin d'adon* comme on dit chez nous.

Cela n'a pas été tellement long que je trouvais un milieu dans lequel je pouvais m'impliquer. Après quelques années, une bonne amie me proposa de me joindre au bureau de direction comme administrateur. Je fus un peu reticant, car je n'avais jamais fait de bénévolat comme tel, mais me voilà parti et stimulé comme je ne l'avais jamais été.

Tout en employant une expression connue, je me suis dit:« Je n'attendrai pas de voir ce que l'association fait pour moi mais plutôt, MOI qu'est-ce que je peux faire pour l'association. Jamais je n'aurais cru avoir autant de plaisir à donner.

Dans *L'Alouette* 2013, j'invitais les gens à s'impliquer, car nous avons un projet de stabilisation de la bâtisse du club. Quelle réponse impressionnante nous avons eue! Vous n'avez qu'à constater l'ampleur du projet et sa réalisation..

Encore cette année, j'invite les gens à s'impliquer. Voici les comités qu'il est pertinent de nommer : Environnement, Activités, Bibliothèque, Bâtiments,

Finalement, j'aimerais sincèrement remercier tous ceux qui m'ont suivi dans tous les projets au cours des dernières années et spécialement ceux qui m'ont encouragé en périodes difficiles et qui m'ont permis de garder cette attitude positive et de toujours aller de l'avant. Je ne vous dirai jamais assez merci.



A stylized, cursive handwritten signature in black ink, which appears to read 'Serge Thibeault'.

Serge Thibeault
Président APLSI



**AVANCEMENT DES TRAVAUX DE RENATURALISATION DE LA BANDE RIVERAINE
AU LAC SEPT-ÎLES ET AU LAC DES AULNAIES ET PHASE 4
DU PROJET OPÉRATION BELLES RIVES**

Le programme de renaturalisation du lac Sept-Îles et du lac des Aulnaies vise, dans son ensemble, 453 propriétés. À l'automne dernier, la Ville de Saint-Raymond a procédé à la caractérisation de 261 propriétés, soit environ 58 % des propriétés visées afin de vérifier l'avancement des travaux. Les propriétés ainsi visitées ont été classées selon leur degré de conformité à la réglementation soit, d'une part, les propriétés « relativement conformes » ou « conformes », regroupant les propriétés dont l'avancement des travaux varie de 75 % à 100 % et, d'autre part, les propriétés « peu conformes » dont les pourcentages varient de 0 % à 50 %.

Des propriétés visitées, nous constatons qu'environ 70 % des propriétaires se sont conformés ou l'ont fait en grande partie. Ces résultats illustrent l'engagement des propriétaires du lac Sept-Îles à protéger la qualité de leur lac et à assurer un milieu de vie sain et agréable à long terme et c'est une très bonne nouvelle.

Ces résultats positifs réussiront peut-être à inciter le 30 % des propriétaires pour qui les travaux ne sont pas du tout ou à peine amorcés à profiter de la phase 4 du projet Opération Belles Rives qui, encore cette année, grâce à une subvention de la Ville de Saint-Raymond, permettra aux propriétaires de profiter des services de la CAPSA quant à la réalisation des plans de réaménagement de la bande riveraine et bénéficier de leur expertise. Une distribution de plants sera aussi prévue cette année et les informations à ce sujet vous seront communiquées prochainement, mais sous toutes réserves celle-ci devrait encore cette année se faire vers le mois d'août.

Dès la mi-mai, la caractérisation des 192 propriétés qui n'ont pas été visitées à l'automne se poursuivra. Les propriétaires qui ont encore beaucoup de travail à faire pour finaliser les travaux de renaturalisation pourraient être contactés sous peu car nous vous rappelons que la date limite fixée pour que la renaturalisation des bandes riveraines soit terminée à 100 % est le 30 septembre 2014.

Nous invitons les propriétaires incertains de l'avancement de leurs travaux ou qui ont tout simplement des questions, à contacter Mesdames Mélissa Longtin ou Sabrina Trudel du Service d'urbanisme de la Ville de Saint-Raymond au 418 337-2202, poste 2. Elles se feront un grand plaisir de vous rencontrer ou vous renseigner. En ce qui concerne la confection des plans d'aménagement et la distribution des végétaux, vous pouvez contacter Madame Chantal Leblanc, responsable du projet à la CAPSA au 418 337-1398, poste 227.



Daniel Dion
Maire



Bernard Ayotte



Guillaume Jobin



Réjeanne Julien



Guillaume Jobin



Etienne Beaumont



Benoit Voyer

Le conseil municipal de la Ville de Saint-Raymond est heureux de soutenir l'Association des propriétaires du lac Sept-Îles dans la rénovation majeure des fondations du club nautique.

La Ville supporte l'association dans toutes ses mesures et ses actions concertées afin de préserver le lac d'un vieillissement prématuré.

Avec l'implication de la Ville, de plus en plus de propriétaires riverains posent des gestes responsables tant au niveau de la protection des rives que de la gestion des installations septiques.

Protégeons ce joyau qu'est le lac Sept-Îles.

Bonne saison estivale.

LA FROMAGERIE Alexis de PORTNEUF FINE CHEESE MAKERS

Venez goûter Le Cendrillon, meilleur fromage au monde ! (2009)

Aire de repas intérieure et extérieure

LA BOUTIQUE EST OUVERTE 7 JOURS/7

Bienvenue aux cyclistes, motocyclistes, motoneigistes, aux groupes organisés et aux écoles!

- Épicerie fine, pain frais
- Viandes de gibier et produits du terroir
- Plateau de fromages et panier cadeau
- Activité vidéo dégustation sur réservation



Crème glacée avec coulis à l'érable saucée ou non dans le chocolat belge

418 337-4287 Boutique : poste 240
 71, avenue Saint-Jacques, Saint-Raymond
www.alexisdeportneuf.com

Garage du Coin inc.

LE SPECIALISTE
 GARANTIE NATIONALE



À votre service depuis 44 ans !



POSE ET VENTE DE PNEUS



- | | | |
|---------------|---------------|---------------|
| • BRIDGESTONE | • FIRESTONE | • BF GOODRICH |
| • GOODYEAR | • YOKOHAMA | • GENERAL |
| • DUNLOP | • CONTINENTAL | • KELLY |
| • MICHELIN | • DEAN | • UNIROYAL |
| • TOYO | • PIRELLI | |

ENTREPOSAGE DE PNEUS

Tirage **100\$** d'essence chaque mois

MÉCANIQUE AUTOMOBILE

- MISE AU POINT
- FREINS
- SILENCIEUX
- SUSPENSION - DIRECTION
- INJECTION ÉLECTRONIQUE
- AIR CLIMATISÉ
- MÉCANIQUE GÉNÉRALE
- SOUDURE
- LAME DE RESSORT

NOUS UTILISONS DES PRODUITS DE QUALITÉ DE MARQUE NATIONALE



Maintenant
 dépositaire



Remorquage 24 heures



RÉPARATION DE VR



EN QUELQUES MOTS

JOURNÉE D'OUVERTURE ET LANCEMENT DE NOS ACTIVITÉS



Le début de juin est traditionnellement la période où nous lançons nos activités. C'était la date du 1er juin qui avait été retenue en 2013. Le beau temps n'était cette fois pas de la partie et nous avons d'ailleurs eu la veille de très gros dégâts occasionnés par des pluies diluviennes. Malgré cette situation, nous avons connu un bon taux de participation de nos membres qui étaient venus rencontrer les concessionnaires présents sur place, mais aussi faire profiter leurs enfants des jeux gonflables et du maquillage gratuit. Ce fut aussi l'occasion d'échanger autour d'un verre de l'amitié offert gratuitement par l'APLSI et de déguster de succulents hot-dogs commandités par le Provigo de Saint-Raymond.

SEMI-MARATHON



Une première en 2013, les organisateurs du semi-marathon de Saint-Raymond avaient, tout comme ceux du Grand prix cycliste, décidé d'emprunter le chemin du lac Sept-Îles. Nul doute que l'édition 2014 va rassembler quelques coureurs du lac.



DES TRAVAUX DANS LA RUE PLEAU

Ils étaient vraiment indispensables. L'été dernier, la Ville a entrepris des travaux dans la rue Pleau. Un véhicule 4 x 4 était quasiment nécessaire pour se rendre au bout du chemin. Les représentants de l'Association dressent chaque année les besoins en termes de réparations routières à effectuer dans notre secteur. C'est la municipalité qui, compte tenu des priorités et de son budget, décide des choix à retenir.

5 À 7

Les 5 à 7 de l'été dernier ont une fois de plus été très populaires. Le Manoir du lac Sept-Îles a su répondre aux attentes des fidèles participants. Vous trouverez sur le site internet les dates et les menus à venir. Ces rencontres sont tellement achalandées que bien souvent il est indispensable de réserver sa table. Vous pouvez le faire, soit en communiquant directement au Club nautique (418- 337-3232) ou au Manoir (418-337-8893). Les revenus générés au bar lors de ces soirées sont précieux pour notre association. Ils permettent de réinvestir chaque dollar gagné dans la réalisation de nos projets. Nous espérons, cette année encore, vous y rencontrer en grand nombre.



DE LA GRANDE VISITE

En effet, nous avons eu de la belle et grande visite l'été dernier au Club. Dans le cadre du projet de la Maison Plamondon, Luc Plamondon est venu passer un bon moment dans sa ville natale pour venir dire tout son soutien à l'initiative. Le comité organisateur avait programmé, dans un premier temps, une visite à caractère plus formel au Manoir avant que l'invité se dirige vers le Club nautique. Ce fut un beau moment de retrouvailles à la fois pour notre invité d'honneur, mais aussi pour les nombreux membres venus échanger leurs bons souvenirs avec le très célèbre parolier. Notez que le projet de la Maison Plamondon est toujours en bonne voie et que l'implication de tous est nécessaire pour le voir aboutir. La Ville a assuré un soutien financier, le ministère de la Culture s'est engagé lui aussi et de nombreux dons ont été à ce jour récoltés.





**UN SEUL
ENDROIT**



101, rue Rosaire-Robitaille, SAINT-RAYMOND (Québec) G3L 4S7 Tél. : 418 337-2216 • www.cloutiersports.com



Élévateur • Quai

**VENTE ET
INSTALLATION**

- VENTE
- SERVICE À DOMICILE
- RÉPARATION/ENTRETIEN
- LAVAGE
- TRANSPORT
- LOCATION DE REMORQUES
- Bateau
- Ponton
- Motoneige
- COUTURE
- RÉPARATION DE FIBRE DE VERRE/GELCOAT
- REMBOURAGE
- REMISE À NEUF DE TOILE, PLANCHER, AMEUBLEMENT DE BATEAU

COUTURE



Déjà **70 ans** à votre service !



**OUVERT
LE
SAMEDI
JUSQU'À
MIDI**

SERVICE D'ENTREPOSAGE

EN QUELQUES MOTS

MARIE-ÉLISE JOOSTEN EN SPECTACLE



Marie-Élise nous a fait le plaisir de venir à deux reprises au Club nautique l'été dernier. La première fois à l'occasion d'un 5 à 7 et la seconde lors de notre souper de sacoches. Ses deux présentations furent vraiment fort appréciées. Nous espérons bien la revoir cette année. Les rires et la bonne humeur étaient bien entendu au rendez vous avec ce pilier local de l'humour.

DE BEAUX BATEAUX



On peut dire que la parade de bateaux a retrouvé toute sa splendeur. Sous l'impulsion de Patrice Mathieu, cet événement a été redynamisé. Nous avons vécu l'an dernier tout un spectacle avec des bateaux tous mieux décorés les uns que les autres. Chacun y est allé d'ingéniosité et d'originalité pour rendre son embarcation la plus belle qui soit. Les riverains ont aussi collaboré à la réussite de cette soirée en allumant au passage du cortège des feux d'artifice. La soirée prévue cette année s'annonce encore pleine de surprises.

CHAMPIGNONS ET BELLE PRÉSENTATION

Luc Proulx a initié l'an dernier une activité « champignons ». Quelle belle initiative et quel succès ! Pour l'occasion, Luc avait

invité son ami Bruno Boulet, mycologue de renom et auteur de nombreux ouvrages de référence en la matière. Bien que la cueillette des champignons comestibles ne fut pas extraordinaire, celle de champignons donnant l'indigestion, voire même de plus graves dommages, fut intéressante. Par chance, notre conférencier était venu les bras chargés de champignons excellents à manger. L'activité s'est donc soldée par une dégustation très appréciée. Cette année, l'activité devrait se dérouler en septembre, histoire de remplir un peu plus les paniers des cueilleurs en herbe.



BELLE COLLABORATION DE LA MUNICIPALITÉ

Il est maintenant bel et bien révolu le temps où la Ville et l'APLSI se regardaient un peu comme des chiens de faïence. Depuis quelques années, l'oreille attentive qu'accordent nos élus à nos aspirations est très appréciée des membres du Bureau de direction et des résidents. Les investissements que la Ville a bien voulu consentir à l'amélioration de nos infrastructures et à la protection du lac sont le témoignage d'une collaboration que nous désirons faire perdurer.

DISCOTHÈQUE POUR LES JEUNES

Notre équipe de jeunes bénévoles, emmenée et orientée par Claire Lessard, a concrétisé quelques petits projets l'été

dernier dont celui d'une discothèque pour les jeunes et la venue de PP. Nous les encourageons à poursuivre leurs efforts pour motiver la relève à s'impliquer dans l'Association.



LA PLUS BELLE SACOCHE

C'est Louise Leclerc qui a gagné, l'automne dernier, le concours de la plus belle sacoches. Le juge Guillaume Bouquet a retenu l'originalité, mais il a avoué que le choix était drôlement difficile puisque toutes les participantes auraient mérité le premier prix. Cette activité, vu sa popularité, sera elle aussi reconduite à l'automne.



(Suite en page 13)

plus de
1000
maisons vendues
En carrière chez Remax

Jocelyne Paré

Courtier immobilier agréé DA

418 564-7911

418 666-5050



*Pour vendre ou acheter
au Lac Sept-Îles
il faut savoir naviguer... sur l'eau...
avec les acheteurs... avec les vendeurs...
Mon lac j'en prends soin*

jocelyne.pare@videotron.ca

www.jocelynepare.com



JOCE-LYNE PARÉ COURTIER INC.

Société par actions d'un courtier immobilier



RE/MAX
Agence immobilière

Référence 2000

EN QUELQUES MOTS

SUPER CLAIRE LESSARD

Sous la houlette de Claire Lessard, l'activité d'hiver le « Défi des familles » a remporté un très vif succès et va continuer de s'inscrire dans le calendrier de nos activités, voire celui de la Ville, tant il est populaire. Une réussite incontestable sur tous les points. Vous constaterez, sur les photos, le grand nombre de bénévoles qui se sont impliqués. Un merci tout particulier à Ginette Vincent qui a permis la venue de Bonhomme Carnaval en personne.



PATINOIRE

Les heures de bénévolat et le carburant consacrés cet hiver à l'entretien de la patinoire sont plutôt extraordinaires. Bien entendu, un grand nombre de bénévoles se sont impliqués dans ce projet qui s'est étendu tard dans la saison. Pour n'en oublier aucun, nous ne dresserons pas une liste exhaustive des intervenants, mais tous s'entendent pour féliciter tout particulièrement Éric Lessard qui, chevauchant sa Zambonie, a fait durer le plaisir.

SORTIE MOTONEIGE

Avec les années, cette activité se bonifie. Les participants sont de plus en plus nombreux et les moments toujours plus chaleureux. Un merci tout particulier à Magella Leclerc et à Jacques Proulx qui pilotent cette aventure d'un jour et qui nous offrent l'hospitalité au chalet qu'ils possèdent.

BARRAGE DU LAC



Des travaux majeurs de réfection du barrage ont été réalisés par la Ville. La structure nécessitait une intervention pour assurer la pérennité de l'ouvrage. Gilles Hardy devrait maintenant avoir la tâche un peu simplifiée dans le contrôle du niveau d'eau puisque le lac s'écoulera désormais naturellement par le dessus du barrage. Bien entendu, il devra quand même intervenir dans le cas de crues importantes.

UNE RISTOURNE
INDIVIDUELLE
ET COLLECTIVE DE
1,1 M\$
VERSÉE À NOS MEMBRES

**DES PROJETS
PLEIN LES BRAS
POUR JÉRÔME**



Guibord
PAPA PRÉVOYANT

**LA RISTOURNE, UN AUTRE
AVANTAGE DE DESJARDINS**

Tous vos comptes, prêts hypothécaires, prêts personnels, dépôts à terme, régime d'épargne à imposition différée, tout cela s'additionne pour établir votre ristourne. Bref, plus vous détenez de produits, plus vous récoltez.

desjardins.com/ristourne



Desjardins
Caisse populaire de
Saint-Raymond-Sainte-Catherine



EN BREF

L'ENSEMENCEMENT EN 2013



En 2013, à même les sommes recueillies dans le fonds d'ensemencement, l'APLSI a mis à l'eau pour 3 500 \$ de belles truites arc-en-ciel. À 3.50 \$ la livre, cela signifie environ 1 000 livres de poisson donc environ 700 truites de 14 à 16 pouces. L'ensemencement s'est fait en deux temps, soit les 25 mai et 5 juillet. La saison a été plutôt difficile en captures surtout en juillet et en août où le poisson est devenu capricieux et qu'il ne mordait pas beaucoup. On a par contre dénombré plusieurs belles prises allant jusqu'à 3 livres et 22 pouces.. L'ensemencement va se poursuivre en 2014 au grand plaisir des pêcheurs qui peuvent ainsi s'amuser sans avoir à se déplacer à l'extérieur vers une pourvoirie. Il ne faut pas avoir peur de manger ce poisson qui est excellent, car il est élevé en milieu quasi naturel à la pisciculture de la Jacques-Cartier de

Cap-Santé et dont la croissance continue au lac Sept-Îles pendant plusieurs années. Une truite arc-en-ciel peut vivre jusqu'à 7 à 8 ans. Profitez donc de cette richesse de notre beau lac pour vous amuser et initier vos enfants et petits-enfants à la pêche. Si vous pêchez, pour assurer la continuité du programme d'ensemencement, n'oubliez pas de faire votre don en proportion de votre nombre de prises.

Chemin du Lac Sept-Îles ou sur une rue adjacente menant au lac. L'APLSI reçoit régulièrement de la Ville de St-Raymond toute l'information sur les mutations de propriétés. Les nouveaux propriétaires sont donc inscrits sur la liste des résidents et reçoivent une lettre de bienvenue au début d'avril de chaque année lors de l'envoi de l'avis de cotisation et avec le formulaire à compléter pour devenir membre.

ENSEMENCEMENT 2014

Le premier ensemencement a eu lieu le 3 juin par la mise à l'eau de près de 500 belles truites arc-en-ciel de 13 pouces et plus. Amusez-vous, montrez à vos petits enfants à pêcher. La deuxième partie aura lieu vers le 15 juin pour un nombre presque équivalent. En tout 960 livres de truites pour la somme de 3500\$ pris à même les dons au fonds d'ensemencement. Si vous pêchez, n'oubliez pas de donner pour qu'on remette du poisson à l'eau.

Si l'acquisition se fait en pleine saison active,

entre mai et septembre, et que le nouvel acheteur veut devenir membre tout de suite, il doit se présenter au club nautique pour avoir sa carte de membre. Une preuve de l'acquisition peut être demandée par le préposé du club nautique si l'APLSI n'a pas encore reçu de la Ville de Saint-Raymond l'avis de mutation. Pour s'assurer de recevoir l'avis de cotisation en avril, on invite par contre tout nouveau propriétaire à nous aviser le plus tôt possible de son achat et à nous donner les coordonnées complètes de sa résidence permanente soit par internet à recrutement@aplsi.com, soit en téléphonant au responsable du recrutement, monsieur Jacques A. Bilodeau au numéro 418-337-6979, soit en écrivant à : APLSI, att. recrutement, 3309 Chemin du Lac Sept-Îles, Saint-Raymond QC, G3L 2S3

COMMENT DEVENIR MEMBRE

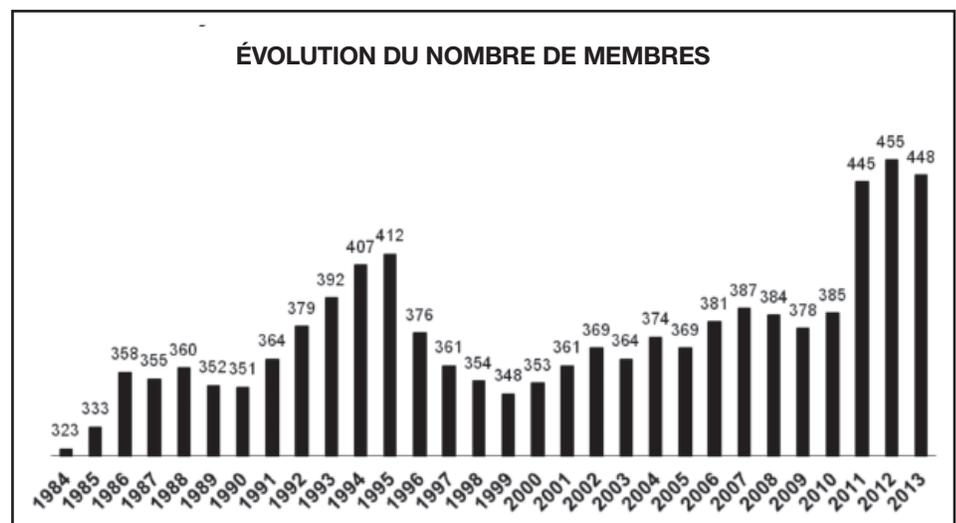
La première condition pour devenir membre de l'APLSI est d'être propriétaire d'une résidence ou d'un terrain sur le

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE : AVIS DE CONVOCATION (dimanche, 10 août)

Prenez avis qu'une assemblée générale des membres de la corporation de l'Association des propriétaires du Lac Sept-Îles Inc. sera tenue au Club nautique, 3309, Chemin du Lac Sept-Îles, Saint-Raymond, **dimanche 10 août 2014** à compter de 9 h 30. L'ordre du jour est celui prévu aux règlements de l'Association. Convocation donnée par ordre du bureau de direction, à Saint-Raymond, ce 12e jour de janvier 2014.

Serge Thibeault, Président
Andrée-Claire Brochu, Secrétaire

RECRUTEMENT 2013

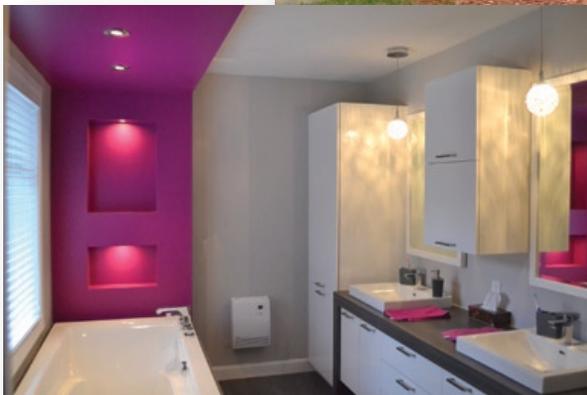


(Suite en page 17)



YANHAM
CONSTRUCTION

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL, RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL
CONSTRUCTION NEUVE ET RÉNOVATION



RBQ : 5676-3840-01



418 554-9797

www.yanhamconstruction.com
info@yanhamconstruction.com

COTISATION ANNUELLE 2013

On constate une légère baisse du nombre total de membres par rapport à l'année 2012 soit de 455 à 448 membres. Étant donné la hausse du montant de la cotisation, la somme recueillie a augmenté à 53 760 \$ comparativement à 50 050 \$ l'an dernier incluant les taxes TPS et TVQ. L'APLSI a 21 nouveaux membres qui ne l'étaient pas en 2012. On voit aussi que 28 membres de 2012 n'ont pas pris leur carte en 2013, mais six propriétaires n'ayant pas payé en 2012 sont revenus en 2013. Les efforts de marketing qui ont été faits pour rejoindre les nouveaux arrivants continuent d'être profitables puisque la majorité des nouveaux acheteurs deviennent membres à très court terme de l'APLSI. En effet, 14/19 nouveaux propriétaires ont adhéré à l'APLSI et 3/7 parmi les acheteurs de 2012 ne l'avaient pas encore fait. Nous avons accueilli 24 locataires à court terme à titre de membres-associés sans droit de vote à l'assemblée générale annuelle. Parmi ceux-ci, la majorité sont saisonniers et seulement un locataire l'a été pour une courte période d'une semaine minimum ou plus.

FONDS D'IMMOBILISATION 2013

Le nombre de gens qui ont donné volontairement au fonds d'immobilisation est passé de 118 à 110 soit une légère diminution. Les montant reçus sont par contre en hausse et passés de 4 805\$ en 2012 à 5 690 \$ en 2013. Grâce à ces dons et aux subventions de la Ville de Saint-Raymond, les travaux majeurs aux fondations sont entrepris depuis le 13 septembre. Un gros merci à tous les donateurs et aussi aux bénévoles qui ont travaillé à ce chantier, qui ont donné de leur temps et qui, dans plusieurs cas, ont fourni de l'équipement, des matériaux ou de la machinerie. Nous recevons tous les dons en tout temps si vous désirez vous joindre aux donateurs et aider à défrayer les dépenses importantes de rénovation des fondations du club.

FONDS D'ENSEMENCEMENT 2013

Le nombre de gens qui ont donné volontairement au fonds d'ensemencement est passé de 93 en 2012 à 84 en 2013 et les sommes recueillies de 2 905 \$ en 2012 à 3 095 \$ en 2013. L'ensemencement a été fait en deux temps le 25 mai et le

5 juillet avec la mise à l'eau de belles grosses truites arc-en ciel de 14 à 16 pouces pour une valeur totale de 3 500 \$. Toutes les truites sont en provenance de la Pisciculture de la Jacques-Cartier. La saison 2013 a été un peu difficile, mais les truites non capturées seront là l'an prochain pour votre plus grand bonheur.

ADRESSES DE COURRIEL

Le nombre de gens qui ont donné leur adresse de courriel pour recevoir nos messages web est passé de 425 en 2012 à 469 en 2013. De ce nombre, nous avons 419 résidants et 50 conjoints, co-propriétaires ou enfants. Plusieurs personnes qui ont apprécié recevoir l'information sur les activités au moment opportun nous ont souligné l'utilité de ce service. Ceux qui nous donnent leur adresse de courriel sauvent ainsi des coûts d'envoi importants à l'APLSI et beaucoup de temps aux bénévoles. N'oubliez pas de nous informer si vous changez votre adresse électronique. Il est facile de se retirer de la liste en nous envoyant un courriel à cette fin.

N'oubliez pas de nous transmettre tout changement d'adresse physique ou électronique en cours d'année. Téléphoner à Jacques A. Bilodeau au 337-6979 ou écrivez par internet à recrutement@aplsi.com ou écrivez-nous à l'adresse suivante: APLSI, 3309 Chemin du Lac Sept-Iles, Saint-Raymond, QC, G3L 2S3

PROVENANCE DES RÉSIDANTS EN 2013

Notre fichier des résidants comporte 568 résidants. Voici le lieu de résidence principale d'où ils proviennent:

Saint-Raymond	258
Ville de Québec	187
Rive nord de Québec	38
Comté de Portneuf	23
Rive sud de Québec	25
Île d'Orléans	17
Extérieur du Québec	5
Montréal et ses environs	8
Autres	7

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Les photographies que vous retrouvez dans ce numéro proviennent de : Jacques Bilodeau, Vincent Caron, Denise Guy et Diane Gauvin. Photo de couverture : Vincent Caron

LE SITE INTERNET DE L'APLSI

Le site internet de l'APLSI, www.aplsi.com a été encore amélioré en 2013 et l'information est mise à jour très régulièrement pour bien vous renseigner sur ce qui se passe au lac. Ce site devrait être votre meilleur lieu pour connaître l'information la plus à jour et surtout les informations de dernière minute, pour réserver votre table ou signaler votre présence lors des activités, pour consulter le calendrier de l'APLSI, etc. Vos webmaîtres, Georges-Émile Paradis et Jacques A. Bilodeau sont heureux de constater que le nombre de visiteurs différents sur le site a augmenté de 33 % par rapport à 2012, et que le nombre de pages consultées a augmenté de plus de 1400 %. Cela est votre merci pour le temps considérable qu'ils consacrent au site internet.

LA LOCATION DU CLUB AU SERVICE DES MEMBRES

Vous pouvez louer la salle du Club nautique pour organiser vos réceptions privées. Que ce soit pour un mariage ou une fête, l'APLSI offre des conditions raisonnables. Pour des raisons de sécurité, aucune baignade n'est possible lors de ces événements. Dans le but de diminuer le bruit émanant du club lors des activités, l'utilisation d'amplificateurs bruyants est interdite le soir. L'utilisation abusive des basses fréquences et les bruits extérieurs après 23 h sont aussi interdits. Le prix minimal du lundi au jeudi est de 200 \$ tandis que les vendredis, samedis et dimanches, les frais de location sont de 400 \$. Pour les fins de semaine seulement, un rabais de 50 \$ est accordé au client s'il est membre de l'APLSI. Certains frais additionnels peuvent s'appliquer pour les services supplémentaires. Les résidents de St-Raymond paient le même prix que les membres de l'APLSI.

Contactez monsieur Vincent Caron au 418 337-8893 ou adressez-vous au

provigo^{MD}



RÉJEAN PLAMONDON,
propriétaire

Il n'y a pas deux personnes pareilles. Voici enfin un programme de récompenses qui l'a compris.



Enregistrez votre
carte PC Plus^{MC} à

pcplus.ca

ou téléchargez
l'application.

HEURES
D'OUVERTURE :

Lundi au vendredi
8h à 21h

Samedi et dimanche
8h à 20h

260, rue Saint-Cyrille, Saint-Raymond

418 337-2278

Toujours près de vous!



RÉSULTAT MAXIMUM

Tranquilli-T



Nathalie Beaulieu
Courtier immobilier

RE/MAX *@ccès*
agence immobilière

nathaliebeaulieu.com

418 948-1000

Club nautique au 418 337-3232. Réservez tôt pour profiter des places disponibles en 2014 et pour organiser votre réception; vous pouvez vérifier la disponibilité de la salle sur notre site internet, www.aplsi.com à l'item : « calendrier » puisque toutes les activités et les réservations y sont inscrites.

LA DESCENTE À BATEAUX

La descente à bateau est un **privilège réservé aux membres** et votre Association doit en assurer un contrôle adéquat. Ce contrôle vise à ce que **seuls les membres** puissent avoir accès au lac via les installations du Club nautique et à réduire le nombre d'embarcations sur le lac. Les **embarcations d'invités ne sont pas autorisées**. Pour l'essentiel, la procédure de l'an dernier demeure en vigueur.

Horaires d'accès du service de descente à bateaux pour 2014 :

• **LES RENDEZ-VOUS**

En dehors des heures normales d'ouverture, pour assurer la disponibilité d'un responsable, il est possible de prendre rendez-vous à **24 heures d'avis** en laissant un message et vos coordonnées dans la boîte vocale du club. (418 337-3232) Un préposé vous téléphonera pour confirmer le rendez-vous du lendemain. Nous vous demandons votre collaboration pour respecter un horaire raisonnable de **9 h à 12 h et de 13 h à 17 h**, selon la disponibilité du responsable. Ceux qui se présentent fortuitement à la barrière de descente à bateaux sans rendez-vous préalable le font à leur risque si le responsable n'est pas disponible à ce moment. **Un montant de 10.00 \$ est exigé pour le service sur rendez-vous.**

Pour obtenir votre vignette 2014 permettant la mise à l'eau au club, vous devez avoir en main les documents suivants :

- **Votre carte de membre de l'APLSI 2014** (si payée par la poste, expédiez votre chèque au moins 5 jours avant la date de mise à l'eau sinon vous risquez de ne pas être encore inscrit sur notre liste).
- **Le certificat d'immatriculation de votre embarcation**

LES ACTIVITÉS OFFERTES EN 2014

- Votre association vous offre, pour la saison 2014, une gamme d'activités qui sauront, nous l'espérons, répondre à vos besoins. Le calendrier des activités ci-joint devrait être conservé toute la saison comme aide-mémoire.

LA BIBLIOTHÈQUE (DÉBUT, SAMEDI, 28 JUIN)

La bibliothèque du Lac Sept-Îles offre aux membres de l'APLSI des BEST SELLERS, BIOGRAPHIES, ROMANS POLICIERS, CONTES, NOUVELLES, BD, etc. Il y en a pour tous les goûts et tous les âges. De belles collections autant pour les adultes que pour les enfants. L'équipe de bénévoles vous attend en grand nombre et se fera un plaisir de vous accueillir et de vous conseiller. Encouragez vos enfants à venir nous visiter et passez de belles heures de lecture. On accepte les dons de livres. Merci aux généreux donateurs qui donnent des livres usagés pour enrichir la bibliothèque ou encourager la foire du livre.

- Où: Au sous-sol du club
- Inscription: En tout temps aux heures d'ouverture
- Coûts : 4 \$ par enfant et 7 \$ par adulte, pour la saison
- Horaire : Tous les samedis de 10 h à 12 h. À compter du 28 juin jusqu'au 6 septembre
- Dons de livres acceptés.
- Pour information à l'APLSI, contactez madame Jacqueline Côté Bilodeau, 418 337-6979

LES VENDREDIS « 5 À 7 » :

Cette activité permet à plusieurs d'entre vous, jeunes comme plus âgés, de venir débiter la fin de semaine

de façon agréable entre amis dans une atmosphère de détente tout en dégustant les excellents mets offerts à prix modiques et préparés par l'équipe du Manoir selon le thème du jour. Consultez le calendrier et soyez des nôtres pour partager ces moments de détente. Vous êtes aussi invités à venir tous les autres vendredis pour prendre un verre et rencontrer vos amis (sans repas). Le bar est ouvert en tout temps au club. Les prochains 5 à 7 se tiendront les, 4 juillet, 25 juillet, 8 août, 29 août, 12 septembre. Les tarifs de ces 5 à 7 seront publiés sur le site internet avant les événements.

PARADE DE BATEAUX (SAMEDI, 5 JUILLET)

Décorez votre embarcation et participez au concours du plus beau bateau. Faites des feux d'artifice sur vos terrains lors du passage des bateaux et participez au concours des plus beaux feux d'artifice. Les détails du concours seront diffusés avant l'évènement sur notre site internet. Départ face au club entre 21 h. et 21h 30.

SOUPER DES SACOCHES (MARDI, 19 AOÛT)

Date : mardi, 19 août, rendez-vous vers 17 h 30

Coût et menu : à venir, consultez le site internet

Ouvert exclusivement aux femmes pour une rencontre amicale

SOIRÉE HALLOWEEN (SAMEDI, 1^{ER} NOVEMBRE)

Date : samedi, 1^{er} novembre, rendez-vous vers 18h00

Au sous-sol du club

Coût et menu : à venir, consultez le site internet



ÉQUIPE YVAN
**NADEAU
GENEST**



VOUS SEREZ

YVAN NADEAU GENEST inc.
COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL

ANNIE CÔTÉ
COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL

VENDU

À NOS SERVICES COMPÉTENTS

DOCUMENTATION EN LIGNE • CONSEILS JUDICIEUX • OUTILS PERFORMANTS

CONTACTEZ-NOUS
SANS OBLIGATION DE VOTRE PART

418 948-1000

WWW.YVANNADEAUGENEST.COM

RE/MAX NO.1 AU QUÉBEC

RE/MAX @ccès inc.
agence immobilière

Tranquilli-T Relogement militaire

Nos activités en images



Maçonnerie Carl Gingras

Résidentiel / Commercial
Rénovation / Réparation

LE SPÉCIALISTE DE LA RÉNOVATION !

MATÉRIAUX DE PREMIÈRE QUALITÉ ET SOUMISSION GRATUITE



RÉNOVATION - RESTAURATION - RÉPARATION

Travaux résidentiels et commerciaux

Faites affaire avec Maçonnerie Carl Gingras pour tous vos travaux résidentiels et commerciaux :

- Agrandissements
- Pose de blocs de béton
- Pose de brique
- Pose de pierres artificielles
- Pose de pierres naturelles
- Problèmes d'infiltration d'eau
- Rejointoiement
- Et bien plus encore

RBQ : 8346-4016-30



214, Jean-Joseph, Saint-Raymond

418 559-6907

LES
CHALETs
 DU
LAC SEPT-ÎLES

LOCATION COURTE DURÉE
 (SEMAINE, FIN DE SEMAINE, MOIS)

418 337 8893

WWW.LESCHALETSDULACSEPTILES.COM

*Merci à nos
 commanditaires*



Déry Télécom nous fourni
 gratuitement l'accès internet
 au Club nautique.



Réjean et Marcel Plamondon
 offrent gratuitement
 les ingrédients utiles
 au party Hot-Dog.



+ Maximisez le potentiel
 de votre entreprise



**Un cabinet de professionnels
 à dimension humaine**

offrant l'éventail complet de services comptables

- Certification
- Fiscalité
- Achat, vente et évaluation d'entreprises
- Vérification interne
- Gestion du risque et performance
- Réorganisation et insolvabilité

Lévis : 418 833-2114
 Québec : 418 659-7374

Donnacona • Montmagny
www.lemieuxnolet.ca



Entrepreneur Général
Rénovation et Construction

- Recouvrement extérieur
- Finition intérieure
- Projets «Clé en main»

Accompagnement et conseil dans l'élaboration de vos projets

Téléphone: 418 337-8915
Cellulaire: 418 283-2295

Rénovation du Grand Portneuf
Fernand Gauvin, propriétaire
Membre APCHQ
RBQ 8189-2341-06
renovationgrandportneuf@hotmail.com



PODO + ST-RAYMOND
Suzy Lapalme

Venez me voir dans mes nouveaux locaux !

216A, Saint-Michel,
Saint-Raymond (Québec) G3L 3W8

418 337-1444

Podologue
Orthésiste du pied



Membre ANO, PAQ, OTHQ

Une équipe d'avocats à VOTRE service à Saint-Raymond !

- Droit des affaires
- Droit immobilier
- Droit civil
- Familial
- Litige successoral
- Droit pénal



**BOUCHARD
PAGÉ TREMBLAY
AVOCATS**

423B, rue Saint-Cyrille
Saint-Raymond G3L 4S6

418.337.6688

LA FORCE D'UNE ÉQUIPE QUÉBEC • PORTNEUF • LÉVIS www.bouchardpagetremblay.com



Ils nous ont quittés



BERNIER, Harold,
époux de feu Colette
Gingras, décédé le
10 mai 2014, à l'âge
de 81 ans. Autrefois
résidant du lac
pendant plusieurs
étés. Autrefois
du 4140.



LABERGE, Florent,
époux de feu dame
Cécile Moreau,
décédé le 6 décembre
2013, à l'âge de
90 ans. Florent a
été l'initiateur des
ensemencement
de truites au lac et
un fier défenseur
de l'environnement
pendant de
nombreuses années.



**ROBERGE,
Marc-André,** époux
de dame Françoise
Julien, décédé le 24
septembre 2013 à
l'âge de 82 ans. Il était
retraité de Télus.



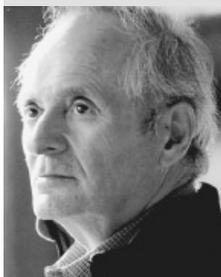
FLAMAND, Réal,
époux en premières
noces de feu dame
Rose-Aimée Boucher
et, en secondes
noces, de dame
Colette Clément,
décédé le 9 décembre
2013. Enseignant à la
retraite, il était âgé de
69 ans.



PAPILLON PICHÉ,
Fernande, épouse
de feu François Piché,
décédée le 17 mai
2014, à l'âge de
82 ans. Autrefois
du 5143.



**ROUSSEAU
GINGRAS, Denise,**
épouse de feu
monsieur Roland
Gingras, décédée le
16 juillet 2013 à l'âge
de 72 ans et 11 mois.



GINGRAS, Roland,
époux de dame
Denise Rousseau, dé-
cédé le 2 janvier 2014,
à l'âge de
78 ans. Roland,
boucher de son
métier, a été un
bénévole assidu pour
la préparation des
méchouis tenus au
club nautique dans les
années 1970 et 1980.



PAQUET, Yvon,
décédé accidentelle-
ment le 21 mars 2014,
à l'âge de 66 ans.
Il était denturologiste à
Saint-Raymond et
le conjoint de
Mme Marielle Racine.



**TREMBLAY
LACOURSIÈRE,
Michelle,** épouse
de monsieur Antoine
Lacoursière (Tony),
décédée le
4 décembre 2013
à l'âge de 71 ans et
3 mois. Le séjour
au lac Sept-Îles de
l'ex-enseignante
a été marqué par
son bénévolat à la
bibliothèque et par la
publication de cinq
romans.

Aux familles touchées par ces départs, L'Alouette et les membres de l'Association offrent leurs plus sincères condoléances.



**BÉDARD
GUILBAULT INC.**

Société de comptables professionnels agréés

NOS BUREAUX

DONNACONA

110, rue Commerciale
Donnacona
G3M 1W1
Tél. : 418 285-1234
Fax : 418 285-1242

SAINT-MARC-DES-CARRIÈRES

1885, boul. Bona Dussault
G0A 4B0
Tél. : 418 268-3334
Fax : 418 268-3359

SAINT-RAYMOND

423 A, rue Saint-Cyrille
G3L 4S6
Tél. : 418 337-2231
Fax : 418 337-2232

NOS SERVICES

Certification :

sociétés;
municipalités;
commissions scolaires;
organisme à but non lucratif.

Fiscalité :

consultation et planification;
demande de subvention;
planification successorale.

Gestion :

acquisition, vente ou
fusion d'entreprises;
réorganisation de structure financière;
analyse de système comptable.

Informatique :

implantation de systèmes;
traitement de données;
formation et support.

Site web : www.bedardguilbault.qc.ca

la bijouterie
MORENCY

*Chez Morency, vous aurez
toujours l'heure juste !*



Une entreprise
Signe Personnel

Pier-Luc Morency
bijoutier • joaillier

**SERVICE DE
RÉPARATION**

*Pier-Luc Morency et
Miho Mihara,
propriétaires*

163, Saint-Joseph, Saint-Raymond (Québec) G3L 1H7
418 337-8007

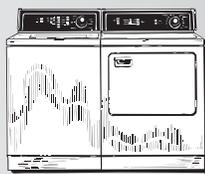
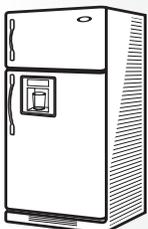
B. MOISAN ENR.

Service d'appareils ménagers

- RÉPARATION ET VENTE
- VENTE D'APPAREILS
USAGÉS RECONDITIONNÉS

656, Grande Ligne,
Saint-Raymond

418 337-4946 bureau



Carl Beaupré

CAMIONNEUR



**Sable • Gravier • Terre
Pierre concassée
Nivelage • Excavation**

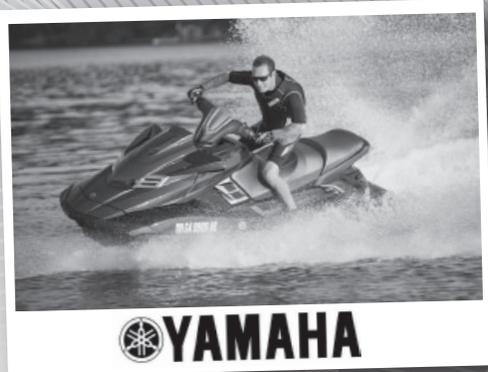
RBQ : 5649-1996-01

1231, Rang Notre-Dame
Saint-Raymond

**Tél. : 418 337-6497
Cell. : 418 657-9380**

Nos activités en images





- *Vente et service*
- *Réparation à domicile*
- *Entreposage*



125, Grande Ligne
Saint-Raymond

www.performancevoyer.com
ventes@performancevoyer.com

418 337-8744
sans frais : 1 866 936-3295

**On s'est fait
une beauté pour
nos 40 ans !**

Venez voir nos nouvelles installations !

Déjà
40
ans !



Ti-Oui

**SNACK-BAR
BAR LAITIER^{inc.}**

SAINT-RAYMOND

Tous les
jours dès
11h



Départ d'une bénévole



L'Alouette ne pouvait passer sous silence le décès, en décembre 2013, d'une concitoyenne et d'une bénévole de l'APLSI. En effet, Michelle Tremblay Lacoursière a été pendant plus d'une vingtaine d'années une bénévole assidue de l'équipe de la bibliothèque.

Après 36 ans d'enseignement, il avait été tout naturel pour elle de se joindre à cette équipe étant donné son amour de la lecture et sa passion pour la langue et l'écriture. De janvier 1999 à octobre 2012, elle aura publié cinq romans dont les deux derniers alors que la loterie de la vie, en août 2011, venait de sortir ce mauvais numéro appelé cancer. Son héritage culturel, *Un pas de géant* (1999), *Chanson pour Carla* (2001), *Parfum de jasmin* (2005), *Anna et Kasius* (février 2012) et *Père recherché* (octobre 2012) auront fait vivre à plusieurs de bons moments de détente.

Même si le pronostic de la médecine ne laissait présager un retour à la santé, Michelle aura gardé espoir de s'en sortir en luttant jusqu'en août 2013 alors que le dénouement lui est apparu inéluctable malgré les nombreux traitements de chimiothérapie. Celles et ceux l'ayant côtoyée au cours de ces deux années n'ont pu qu'admirer son courage et sa sérénité. En

leur présence, elle a toujours gardé cette bonne humeur qui la caractérisait. Les témoignages entendus suite à son décès ont dépeint Michelle comme une personne chaleureuse, charmante, joyeuse, exceptionnelle, généreuse, attentionnée, passionnée et profondément humaine.

La dernière sortie publique de Michelle, déjà diminuée à ce moment-là, aurait eu lieu au club nautique lors du souper des sacoches. Pour ma part, bien que je m'y attendais, la nouvelle de son décès m'a beaucoup attristé. Chaque rencontre avec elle était empreinte d'une certaine émotion. Je vais toujours me souvenir de ses merveilleux yeux bleus, de son sourire et de sa gentillesse.

Note: Des copies des romans de Michelle sont encore disponibles chez Tony au 3289 Chemin du Lac Sept-Îles. 337-6173 ou mtlacour@derytele.com.



Le 12 mars 2013, des amies de Michelle se sont réunies au Manoir du Lac Sept-Îles pour souligner son titre de Personnalité populaire 2013 de Saint-Raymond.



CAIN LAMARRE CASGRAIN WELLS
 AVOCATS - S.E.N.C.R.L.

Stéphane Martin
 Avocat
 Agent de marque de commerce

196, avenue Saint-Michel, bureau 1
 Saint-Raymond (Québec) G3L 3W6
 Téléphone : 418 337-6971

580, Grande-Allée, bureau 440, Québec, G1R 2K2
 Téléphone : 418 522-4580 • Télécopieur : 418 529-9590
 stephane.martin@clcw.qc.ca • www.clcw.qc.ca



Offrez-vous la **SANTÉ**
 et la **RELAXATION**
 par un **MASSAGE**

- Massage : - détente
 - neuro-musculaire
 - pour femme enceinte
- Maître Reiki
- Réflexologie

Céline Drolet Certificat-cadeau disponible

Céline Drolet 418 337-4051
 1654, Rang Notre-Dame, Saint-Raymond

Aménagement écoresponsable de bandes riveraines



YHETHI
 Renaturalisation-Faune-Forêt

Végétaux et cèdrière

JF Thifault
 Artisan milieu naturel,
 technicien

418 337-9191 **www.yhethi.ca**



St-Raymond
Service enr.

Entretien et réparation
 Appareils électroménagers
 et de réfrigération
 de toutes marques

418 337-6192

Raymond Jobin 877, Côte Joyeuse
 Étienne Jobin Saint-Raymond G3L 4B5



L'Horti du lac
 Horticulture ornementale

Profitez de l'été !
 Laissez-nous l'entretien de votre environnement !

- Taille et entretien de vos plate-bandes/vivaces, arbustes
- Ajout de terreau et paillis
- Création de vos plate-bandes, jardinières, balconnières, etc.
- Plantation et division/vivaces et bulbes
- Rempotage de vos plantes d'intérieur

418 875-0720 Monique Bouillon



ÉLIZABETH GÉNOIS
 ARPENTEURE-GÉOMÈTRE inc.

Saint-Raymond
418 337-7015

Sans frais
1 866 337-7015

Télécopieur
418 337-8540

Dépositaire des greffes :
 • André Génais, a.g. Saint-Raymond
 • Claude Brodeur, a.g. Pont-Rouge

843, Côte Joyeuse
 Saint-Raymond (Québec) G3L 4B2
 genols@cite.net • www.elizabethgenols.com



JEAN COUTU

On trouve de tout... même un ami! 

Michaël Gariépy, pharmacien-affilié

OUVERT 7 JOURS
 Lundi au vendredi 9h à 21h
 Samedi et dimanche 9h à 18h

LIVRAISON GRATUITE
 du lundi au vendredi

service à l'auto **www.jeancoutu.com**

212, rue Saint-Jacques, Saint-Raymond **418 337-3030**



9 TROUS POUR

14\$ /pers.

Valide pour la saison 2014
 Lundi au jeudi excluant les jours fériés

Sur présentation du coupon.
 Valide pour la saison 2014.
 Valide pour 1, 2, 3 ou 4 personnes.
 Non valide pour les tournois
 de groupe.

1299, Grande Ligne
 Saint-Raymond

418 337-3253



La chapelle, dernier chapitre

Le responsable de *L'Alouette*, Vincent Caron, m'a demandé si je ne pourrais pas rédiger un texte relativement à la chapelle du lac qui, selon la rumeur, serait éventuellement démolie bientôt. Comme tous les gens témoins de son érection, de son déménagement au début des années 1960 et de son agrandissement sont maintenant disparus, il ne m'était pas facile d'en connaître vraiment l'historique. Quelques recherches m'ont fait découvrir que la première chapelle au lac a été construite par l'abbé J.-T. Nadeau sur l'île Wasat ou Nadeau, en 1917. Quand les Pères du Saint-Sacrement prirent possession de cette île, une chapelle, dite chapelle de l'Assomption, fut construite sur la terre ferme. Elle était située sur l'actuel terrain du club nautique, en avant des tennis, près de la rive. Elle fut plus tard déménagée sur le site actuel et agrandie. Heureusement, devant mon ignorance, j'ai découvert le texte qui suit dans un livre écrit par le Frère Edmond é.c., livre intitulé *Le lac Sept-Îles - 1952*, et qui relate brièvement l'historique de la chapelle.



Le 2 juillet 1940, les résidents du lac Sept-Îles, au nombre de 75 familles environ, appuyés du curé de Saint-Raymond, demandent à l'Archevêché de Québec la permission d'ériger la chapelle actuelle sur les bords du lac Sept-Îles, pour faciliter le service religieux. L'assistance à la sainte messe, sur l'île Nadeau, devenait de plus en plus difficile vu le manque d'espace pour tout les assistants. Il n'est pas question d'avoir un prêtre résident qui tiendrait registres pour mariages et sépultures. Il est stipulé que la chapelle ne servirait qu'aux seules fins du culte. Des syndics seraient nommés par l'Archevêché et le curé de Saint-Raymond en ferait partie. Ces syndics auraient la responsabilité de l'achat du terrain et de la construction de la chapelle. La messe serait dite tous les jours, durant les vacances, autant que possible. Chaque année, le curé de Saint-Raymond nommerait le desservant de la mission pour la saison d'été. Les biens de la mission seront acquis et administrés par les syndics, au nom, et pour la corporation épiscopale. Les syndics nommés le 25 août furent MM. Bourassa, Adj. Brûlotte et Jos Hardy, qui prêtèrent serment de bonne et fidèle administration des biens ecclésiastiques. La chapelle fut érigée sous le vocable de l'Assomption de la Très Sainte Vierge, sur le terrain acheté de Mme Aurélius Plamondon. M. Paul Beaupré a eu l'entreprise de défricher l'emplacement de la chapelle et de construire le quai de 150 pieds de longueur, le tout sous la surveillance des syndics. M. Barth Bourassa s'est occupé des matériaux

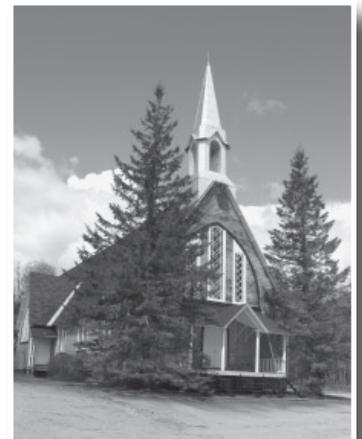
nécessaires pour la construction de ce sanctuaire, du quai et du chemin jusque chez M. Bishop. M. Georges Rousseau fut l'architecte de cette chapelle qui fait l'orgueil des villégiateurs du lac. M. Rousseau y alla de sa générosité en fournissant la cloche qui convoque les fidèles aux offices dominicaux. Nombreux sont les résidents du lac qui ont apporté leurs cadeaux pour orner le sanctuaire de Notre-Dame de l'Assomption, et pour enrichir le vestiaire des ornements sacerdotaux. Comme contribution à la chapelle, M. Louis Augustin donna la permission de construire un chemin d'auto sur le terrain lui appartenant, du terrain de M. Notaire Larue au terrain de la chapelle. En juin 1950, le Rév. Père Carrier fait connaître la nomination du Père Curé de la paroisse Saint-Sacrement de Québec comme desservant de la Mission du lac Sept-Îles, ainsi que celle de M. François Letarte, de Québec, comme syndic en remplacement de M. Barthélémy Bourassa. Ce nouvel ordre des choses émanait de l'Archevêché...

Actuellement, la chapelle est propre, pourvue d'ornements sacerdotaux des mieux choisis, et de différents articles pour la décoration de l'autel. Tout cela est le reflet de la générosité des résidents du lac Sept-Îles. Fin de la citation.

La chapelle ancienne et actuelle existe donc depuis presque 75 ans. Elle a toujours été utilisée seulement en saison estivale, exception faite de la traditionnelle Messe de Minuit. En plus des messes quotidiennes, au début, et dominicales par la suite, des mariages y ont été célébrés. Un coin de la bâtisse a abrité la bibliothèque fondée en 1974 par Soeur Aliette Marchand. Elle apportait alors les livres de Québec pour l'été.

La démolition de ce lieu de culte laissera un important vide dans le paysage du lac. La disparition du clocher privera d'un point repaire les visiteurs peu familiers avec notre environnement.

Antoine Lacoursière



*Concept Beauté
Marie-Jo*

Coiffure

Esthétique

Électrolyse

Laser

Pose d'ongles

Josée Lapointe
Esthéticienne
24 ans d'expérience



418 337-6364

716, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond

La clef des sol

TELUS
mobilité™

- Cellulaire
- Informatique
- Booster Wilson
- Jeux vidéo

**PRIX
COMPÉTITIF**

✓ **TOSHIBA** ✓ **PANASONIC**

La télévision numérique par satellite de radiodiffusion directe (SRD)

SHAW DIRECT

www.laclefdesol-egp.com

**Les Entreprises
Gilles Plamondon Itée**

592, Saint-Joseph, Saint-Raymond **418 337-7807**

**GARAGE L.J.A.
PLAMONDON inc.**

L'endroit du bon service !



613, Saint-Joseph, Saint-Raymond
www.garageljaplamondon.com

1 866 330-2221 • 418 337-2221



- Alignement
- Injection électronique
- Air climatisé
- Antirouille
- Freins
- Direction
- Suspension
- Échappement
- Diagnostics scanner
- Circuit électronique

*Roulez en toute tranquillité !
Confiez votre véhicule à notre équipe
de techniciens qualifiés !*

**Bonne saison
estivale**



Entretien régulier
véhicules neufs ou usagés
de toutes marques

Service de navette
ou voiture de courtoisie
disponibles





Hiver 2014

Au commencement de l'univers fut le chaos. Des créatures virent le jour en même temps que l'explosion de la toile sombre qui se peupla d'étoiles. La plupart de ces êtres étaient des sages respectueux des lois naturelles, et s'installèrent sur les planètes. Hélas, parmi eux, se glissèrent quelques individus qui ambitionnaient de prendre le pouvoir dans toute la galaxie. Perpétuant crimes, vols, et délits, ces créatures du mal semèrent le désordre.

Le Conseil Intergalactique, décida donc de créer une brigade spéciale pour venir à bout de ces criminels. Attrapés, puis jugés, ils seraient emprisonnés pour de longues années avant de suivre un programme de réhabilitation. Cependant, il fallait que tous s'accordent pour savoir où allait être enfermés ces monstres. On arrêta le vote sur la forêt de Saint-Raymond.

Cette forêt abritait des arbres majestueux qu'on jugea suffisamment sérieux pour devenir les geôliers de ces mécréants. Tout criminel serait conduit dans cette forêt et purgerait sa peine emprisonné au creux d'un tronc.

Une fée fut détournée de ses desseins de bonté par cette bande de malfaiteurs et, au lieu de faire le bien, elle devint une puissance maléfique. Longtemps pourchassée par la brigade spéciale, sans succès, au bénéfice d'une éclipse de lune elle finit par se faire prendre enfin.

Elle fut condamnée à passer 1251 ans prisonnière du tronc d'un grand pin blanc. Et à l'annonce de ce verdict, elle jura haut et fort qu'elle se vengerait.

A cette époque, aucun humain ne vivait encore dans la forêt de Saint-Raymond. Toutefois, un lac magnifique bordant cette forêt fit peu à peu parler de lui comme un des endroits les plus paisibles du monde. Attirés par les échos qui vantaient la beauté et la quiétude des lieux, des hommes s'installèrent au fil des ans au bord de ce lac.

Bientôt de jolies maisonnettes épousèrent les rives de cette étendue d'eau qui n'avait de cesse de flatter le ciel par son reflet enchanteur. Tous se réjouissaient de cette harmonie qui transportait les cœurs.

Un homme dont la femme était grosse de leur premier enfant voulut agrandir sa maison pour accueillir son rejeton. Pour ce faire, il décida d'abattre un arbre immense qui le gênait dans son projet d'agrandissement.



Cela se passa cette année juste avant l'hiver.

Armé d'une hache, il mit à terre l'arbre libérant sans le savoir la Maléfique emprisonnée dans le tronc et qui n'avait pas fini de purger sa peine. Et comme les humains sont inaptes à percevoir ce genre de créature, il ne se rendit compte de rien. Aussitôt l'arbre tranché, la mauvaise brisa les chaînes qui la maintenaient à l'intérieur de l'arbre et s'enfuit. Elle s'enfonça bien loin dans la forêt parmi les loups qui l'accueillirent dans leur tanière.

Et comme elle l'avait annoncé, elle prépara sa vengeance.

En quête d'herbes rares, de champignons, de racines toxiques, de baies vérolées, de cadavres d'animaux, et tout un tas d'autres ingrédients, elle prépara des infusions et prononça de nombreuses incantations qui allaient donner vie à son odieux projet : plonger, en représailles de sa captivité, la région dans un hiver éternel.

Neige, glace, et vent s'abattirent sur les hommes, la faune et la végétation. Un hiver glacial s'installa et, aider d'autres démons de l'univers, elle figea à tout jamais dans les cristaux de glace le printemps, l'été, et l'automne. Tout fut recouvert d'un épais manteau blanc. Les animaux mouraient de faim tandis que les hommes, tant bien que mal, vivaient confinés, loin des morsures du froid. Ils espéraient des jours meilleurs ignorant qu'ils ne connaîtraient plus jamais, d'autres saisons que l'hiver.

C'était si terrible que même les songes parfois si réconfortants étaient eux-mêmes pris dans la glace. C'est dire toute la tragédie de cette situation où les hommes dormaient sans rêves.



CLINIQUE VÉTÉRINAIRE SAINT-RAYMOND

*Dr Michel Potvin m.v.
Dre Judith Lafrance m.v.
Dre Camille Potvin m.v.*

118, rue Saint-Pierre, Saint-Raymond (Québec) G3L 1P6
Tél. : 418 337-8140

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL



Résidentielle • Commerciale • Industrielle

Prop. : **Paul-Alain Moisan**

Tél. : 418 337-8611

Télé. : 418 337-4565

159, du Sentier

Saint-Raymond G3L 3L1



Construction Polyvalent inc.

R.B.Q. 8004-1114-18

1190, Chemin Industriel, Saint-Nicolas (Québec) G7A 1B1
Tél. : 418 831-2245 • Téléc. : 418 831-6302

HONCO

BÂTIMENTS D'ACIER



Les avantages des solutions Honco

- Une grande portée libre
- Une rapidité de construction
- Une isolation supérieure
- Une économie d'énergie considérable

RBQ. : 8311-9529-20

www.honco.ca

Vente • Location • Réparation de vélos

TOUT pour le LAC

- Accessoires nautiques • Vélo de montagne
- Jeux d'extérieur • Raquette de tennis

et plus

INTERSPORT®

220, Saint-Jacques, Saint-Raymond 418 337-2989

GARAGE L. VOYER

PIÈCES D'AUTO ENR.



**À votre service
depuis 49 ans**

Récupération

Nous sommes acheteurs pour les pièces
et la ferraille : • Automobiles • Camions
• Tracteurs • Etc.

- Transport de machinerie lourde
- Service de remorquage 24 heures par jour
- Achat et vente d'automobiles usagées et accidentées
- Atelier du silencieux Walker

Nous payons en argent comptant

418 337-7102

permis de récupération SAAQ

Permis de
recyclage

1035, rang du Nord, Saint-Raymond

GIRARD BRIQUETEURS INC.

ENTREPRENEUR EN MAÇONNERIE

R.B.Q. - 8108-0640-12



POSE : PIERRE BRIQUE BLOC

124, des Tulipes
Saint-Raymond (Québec)
Télé. : 418 337-3363

Information : Stéphane Girard
418 337-6849

4^e

Génération
à votre service
Martin, Stéphane
et Guy



Les plaintes de cet envoûtement, arrivèrent jusqu'au Conseil intergalactique. Aussitôt, les forces de sécurité et de bien être interstellaires furent envoyées dans la région, pour retrouver la fugitive et défaire sa sorcellerie. La traque dura de longues semaines pendant que la région, subissant les assauts du froid, se mourait peu à peu. Enfin, l'intervention providentielle et courageuse d'un orignal, permit de piéger la mauvaise. Elle fut exilée, au fin fond de l'univers, sur une planète déserte battue par des vents brûlants et gardée par des sables menaçant de l'engloutir à tout jamais.

Enfin, le ciel s'est écarté laissant les rayons éclatants du soleil défaire l'endroit de ce cruel hiver. Neige et glace se sont perdues dans les entrailles de la terre, tandis que les rivières, ne comprenant pourquoi elles avaient été contenues si longtemps, ont déversé leur colère au jour de la libération. Très vite, le lac, joyau de cette région, s'est paré de son plus beau miroitement, ramenant la sérénité et le calme d'antan.

Oiseaux, écureuils, chevreuils, mouffettes et tous les animaux, sont revenus à la vie en même temps que le sourire sur le visage des hommes.

Peut être que vous ne croyez pas à cette histoire.

Pourtant, elle raconte, pourquoi nous avons traversé un hiver aussi vif, venu en partie dévorer notre printemps. Bien sûr, vous avez le droit de penser, qu'à notre époque moderne, il pourrait s'agir d'un conte de fée tout juste bon à endormir nos enfants.

Alors, si c'est le cas, quelle explication plus raisonnable pourrait bien justifier l'hiver que nous venons de traverser et ce printemps pour ainsi dire absent ?

Isabella Pinar

Des dégâts importants causés par des pluies très abondantes

Plusieurs résidants du lac vont se souvenir longtemps de ce vendredi 31 mai 2013, car des pluies abondantes sont venues perturber leur soirée. De nombreux fossés se sont gorgés d'eau en quelques minutes et ont débordé un peu partout causant d'importants dégâts. Le chemin du Lac Sept-Îles a été complètement sectionné dans le secteur de la baie Vachon et s'est brisé et rétréci à plusieurs endroits dont le secteur entre le Manoir et le club nautique où l'eau a emporté complètement une entrée jusqu'au lac. Plusieurs sous-sols ont été inondés. Durant la soirée et la nuit, le niveau d'eau du lac a monté de façon anormale et l'eau passait même au-dessus du barrage même si la vanne était grande ouverte. L'eau passait au-dessus des quais, mais la situation est revenue à la normale quelques jours plus tard. Plusieurs résidants ont mis quelques semaines pour réparer les dégâts et ont encouru des coûts importants pour refaire leur terrain, leur chemin d'accès ou leur entrée d'auto. Cet évènement a donné lieu à plusieurs actes d'entraide entre voisins et a permis, dans certains cas, de voir à quel point des gens sont prêts à aider les autres. Un gros merci à tous ceux que cela concerne.

J.B.



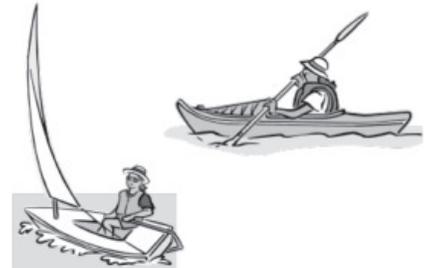
La bibliothèque est déménagée au club nautique

Trois grosses corvées ont été faites par l'équipe des bénévoles de la bibliothèque pour transférer toutes les étagères et tous les livres de la chapelle au sous-sol du club nautique. Il a aussi fallu plusieurs heures additionnelles pour terminer le rangement, préparer les nouvelles étagères et nettoyer les anciens locaux. L'APLSI remercie la Fabrique qui lui a prêté ce local depuis les derniers 40 ans. C'est en effet sœur Alette Marchand qui avait fondé la bibliothèque le 9 juillet 1974 et qui l'avait opéré jusqu'au 13 août 1999, date à laquelle la congrégation des Sœurs de la charité de St-Louis l'a cédée à l'APLSI. Nous remercions tous les bénévoles qui ont participé au transfert de quelque 5 000 livres dont environ 2 000 qui demeureront actifs sur les rayons de la nouvelle bibliothèque et 3 000 qui seront mis en vente lors de la foire du livre. Nous invitons tous les résidents à utiliser le service de la bibliothèque qui offre de très belles collections et de très belles nouveautés à chaque année.

J.B.



Le 17 août 2014 : faites une pause de votre embarcation à moteur !



Le 17 août prochain, la CAPSA invite les usagers du lac Sept-Îles et de tous les plans d'eau de la région à faire une pause de leur embarcation à moteur (essence) lors d'une deuxième édition de la Journée sans moteur.

Par la participation volontaire des riverains et des plaisanciers, la Journée sans moteur vise à valoriser des activités nautiques légères ayant peu ou pas d'impact sur la qualité de l'eau du lac

et des berges, mais surtout à permettre à tout type d'amateur d'activités nautiques de trouver sa place sur le plan d'eau !

La CAPSA souhaite ainsi, en collaboration avec les diverses associations, municipalités et autres organismes de son territoire, instaurer un mouvement favorable à la qualité de l'eau, la sécurité nautique et la cohabitation harmonieuse des usagers de nos plans d'eau.

Le 17 août prochain, sortez donc votre canot, votre kayak, profitez de l'occasion pour vous initier à la voile, au paddle board, renouer avec la nage ou le pédalo, car ce sera l'édition 2014 de la Journée sans moteur !

Pour plus d'informations:
Chantal Leblanc
418-337-1398, poste 227
c.leblanc@capsa-org.com



CINÉMA ET CLUB VIDÉO ALOUETTE

CLUB VIDÉO
Location 7 jours

Pour connaître notre programmation suivez-nous sur  et sur www.cinemaalouette.com

5 films pour 35\$

CINÉ-CARTE
Technologie 3D en sus. Valide pour une personne. Ne peut être jumelé avec aucune autre promotion. No. : _____

380, rue Saint-Joseph
Saint-Raymond
418 337-2465



Les GOUTTIÈRES Jacques Cartier

Pour une meilleure protection de votre propriété.

- Gouttières d'aluminium ou d'acier, sans joint (Toutes couleurs disponibles)
- Clous ou crochets invisibles
- Pare-feuilles «Alurex»
- Soffite
- Fascia

ESTIMATION GRATUITE
GARANTIE matériel 25 ans main-d'oeuvre 10 ans

APCHA RBQ : 5668-1430-01

Olivier Argenty
521, de la Joie, Saint-Raymond
418 337-9454 • 418 563-5534

PÔÊLES & FOYERS
P O R T N E U F INC.

BATTERIES Expert

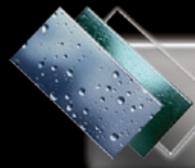
PROMO JUIN/JUILLET 159\$
d'accessoires Napoléon série 500*

Une housse de GRIL GRATUITE*
à l'achat d'un grill Napoléon de la série Prestige ou Prestige Pro*



*voir détails en magasin

Le plus important chez nous...c'est vous!
10, boul. Notre-Dame, Pont-Rouge **418 873-1404**
RBQ: 8342-2790-46



Vitrerie Grand Portneuf
Résidentiel et commercial

VENTE ET INSTALLATION

- Thermos
- Verre
- Miroir
- Vitre de douche
- Vitre de table
- Portes et fenêtres
- Rampe d'aluminium (avec verre trempé)
- Réparation de moustiquaire

Service de livraison

Dépositaire de produits supérieurs 

285, Grande-Ligne
Saint-Raymond Qc
G3L 2Y4
Appellez Isabelle

Pour un service professionnel et des produits de qualité
RBQ : 8198-2341-06
418 987-8989

Nos activités en images



Nos activités en images





BESOIN D'UN CARROSSIER ?

FIX AUTO ST-RAYMOND
418.337.8874
Sophie Genois
et Daniel Trudel

LE RÉSEAU DE LA CARROSSERIE
FIXAUTO.COM



- Remorquage 24h
- Transport général
- Nettoyage par jet de sable
- Carrossier pour tout véhicule



931, Côte Joyeuse, Saint-Raymond

418 337-7937

Surveillance des algues bleues

Dans les trois ou quatre dernières années, le lac Sept-Îles a connu quelques épisodes d'éclosion d'algues bleues. Ces informations étaient fournies par des résidants qui apercevaient le phénomène sur la rive ou lors de promenades en bateau. Ces données n'étaient malheureusement pas compilées, de sorte qu'aucune statistique ne pouvait être fournie sur l'ampleur, la fréquence et la localisation de ces éclosions.

Pour contrer cette problématique, il a été décidé de former une escouade de surveillance des algues bleues tout autour du lac. Un appel aux membres de l'APLSI a été lancé par le comité Environnement afin de recruter des personnes intéressées à surveiller l'état du lac.

En quelques jours, 17 membres ont répondu à l'appel. Une rencontre de formation sur la façon d'identifier les algues bleues a été organisée avec la participation d'un spécialiste du ministère de l'Environnement du Québec et de la documentation a été remise aux participants.

A l'été 2013, aucune éclosion d'algues bleues n'a été rapportée. Par contre, le 02 septembre 2013, dans la baie de l'Île Ouellet,

en face du Club Nautique, des algues filamenteuses (masses visqueuses verdâtres) ont été répertoriées.

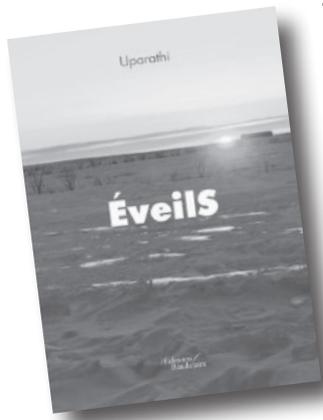
Ces algues n'ont pas les propriétés toxiques des algues bleues, mais elles sont désagréables au toucher, notamment pour les baigneurs. Leur présence en grand nombre peut indiquer une concentration trop élevée en nutriments comme le phosphore.

Pour 2014, la plupart des volontaires qui ont participé à l'exercice de 2013 se sont montrés(es) intéressés(es) à poursuivre l'exercice et nous tenons à les remercier pour leur implication.

Prochain bilan en 2015.

Par ailleurs, si des personnes étaient intéressées à participer à la surveillance des algues bleues, elles peuvent communiquer avec Luc Proulx au 418 832-6573 ou à l'adresse courriel suivante : lupro@videotron.ca

Luc Proulx



Éveils

Par UPARATHI

Uparathi Provencher réside au lac Sept-Îles depuis plusieurs années. Cet hiver, elle a publié un essai intitulé « Éveils ». Le thème est l'éveil de la conscience. ÉveilS au pluriel, donc, car chaque démarche comporte plusieurs étapes qui constituent, chacune, un éveil en soi. L'auteure a déjà publié en octobre 2001 « *Le geste sacré* », *Pour une sexualité autonome et responsable* » et en 2003 « *Méditation de tous les jours* ». Elle a gracieusement remis un exemplaire de son dernier essai aux responsables de la bibliothèque de l'APLSI et est disponible pour les abonnés. Le livre est aussi disponible auprès de l'auteur pour 25 \$ taxes et frais de poste inclus. Veuillez contacter directement Uparathi au courriel suivant : uparathi@cite.net

J.B.

Lina Rousseau, une auteure prolifique



Encore une fois cette année, madame Lina Rousseau a généreusement donné aux responsables de la bibliothèque plusieurs de ses œuvres pour enfants. Dans la collection « Je découvre avec Galette », pour les tout-petits, illustrée par Marie-Claude Favreau, on retrouve les titres suivants : *Les couleurs*, *Les chiffres*, *Les formes* et *Les lettres*. Ce sont de merveilleux petits livres servant à l'apprentissage par les images. Dans la série « Dominique et Compagnie », pour les enfants un peu plus vieux, Lina nous offre *Galette est fier de lui* et *Mon premier dico... des noms avec Galette et ses amis*. Ce magnifique album illustré montre aux enfants une série de noms par ordre alphabétique. Inscrivez vos enfants à la bibliothèque cet été. Profitez de la nouvelle bibliothèque de l'APLSI au sous-sol du Club, tous les samedis de l'été.

J.B.

Rodolphe Perron
et son équipe des



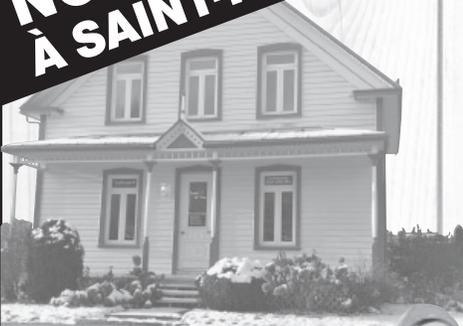
*vous souhaitent une
belle saison estivale !*

245, Bona Dussault, Saint-Marc-des-Carières (Québec)
Courriel : rodolphe@rperron.com • www.rperron.com

Tél. : 418 268-1202

Télé. : 418 268-1273 ■ Cell. : 418 326-4495

**NOUVEAU
À SAINT-RAYMOND**



sushi
et cie **M**

au 381, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond



En tout temps

150\$
/morceau

Choix du Chef

Toute l'équipe vous attend !

418.337.1414

www.sushimetcie.com

Horaire

Mercredi
11h à 20h

Jeudi, vendredi
11h à 21h

Samedi
15h à 21h

Dimanche
15h à 20h

**En salle
à manger
ou pour
emporter !**

Menu disponible sur



Sushi M et Cie

Travaux au Club Nautique

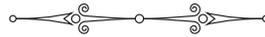
Les images qui suivent parlent plus que les mots. Les travaux engagés au club nautique se terminent. Les heures de bénévolat jusqu'à maintenant sont estimées à près de 3000. Ces hommes et ces femmes qui se sont impliqués méritent toute notre reconnaissance. Grâce à eux nous transmettrons aux générations futures un bâtiment en parfait état. Merci également aux entrepreneurs qui ont gracieusement offert du matériel, de la machinerie ou de la main-d'œuvre. Notons en particulier Gilles Linteau pour l'excavation, Steeve Rancourt pour la fourniture du gypse et du plafond suspendu, à Berthier Thibeault pour le matériel électrique, à Paul et Francis Lacasse pour la porte de garage, à Gérald Mathieu et à Jocelyn Bluteau pour la fourniture de la peinture époxy du sol. Louis Cayer nous a aussi accordé des tarifs préférentiels.





*Prenez une
pause...*

le temps
d'un repas



Vue imprenable sur le lac



Restaurant
traiteur et
chef à domicile

3679, Chemin du Lac Sept-Iles, Saint-Raymond

www.manoirdulacseptiles.com

418 337-8893



**HYUNDAI
St-Raymond**

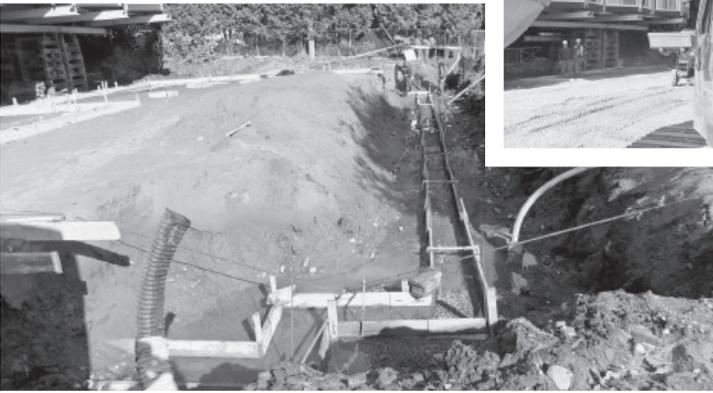


484, Côte Joyeuse, Saint-Raymond
hyundaistraymond.com

418 337-2234

1 877 337-2234

Travaux au Club Nautique





Shell

Jean-Guy Cantin inc.

une entreprise privée
pour un meilleur service

418 337-2705

Huile à fournaise - Huile à poêle

Gazoline - Diesel

Huile à moteur - Huile hydraulique

1409, Rang Notre-Dame, Saint-Raymond G3L 1M9



ÉQUIPEMENTS PAQUET

Location et vente de produits comblant tout vos besoins!



Location d'outillage

Équipement Propane

et remplissage de bombonne

Pièces/Accessoires VR

Équipement Solaire

Batteries de toute sorte, Panneau solaire

Catalogue En Ligne

Pièces de VIT

www.locationeconomique.com

144 rue st-jacques, Saint-Raymond

418 337-8101



VENTE ET RÉPARATION
Scie à chaîne • Tondeuse

Vente et services

- SCIE À CHAÎNE
- TONDEUSE
- SOUFFLEUSE À NEIGE
- DÉBROUSSAILLEUSE

129, SAINT-JACQUES, SAINT-RAYMOND G3L 0B8 • TÉL. : 418 337-2891 • FAX : 418 337-3476



Les fenêtres contemporaines

Par :



Estimation à domicile gratuite

Crédit d'impôt de

20%

ÉCORENOV

Québec Détails en magasin



Portes et fenêtres

581 329-8282



RBQ : 5652-7302-01



Pierre Bédard
Propriétaire

pbedard@prestigeportesetfenetres.ca



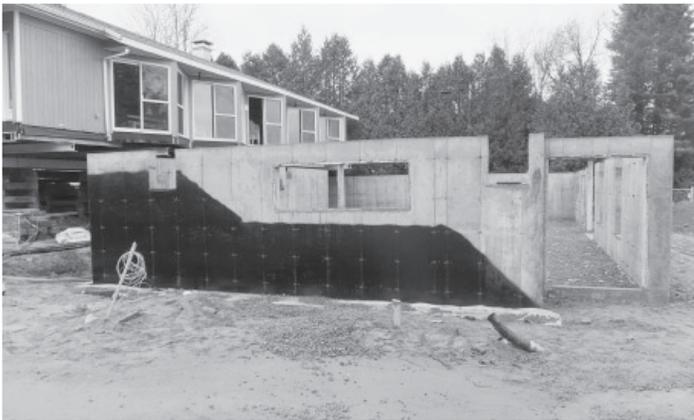
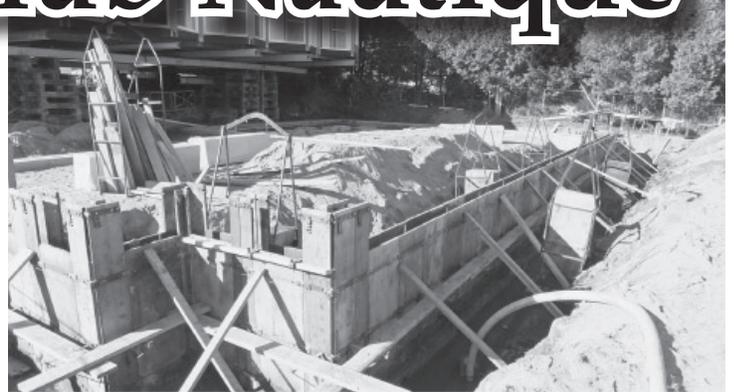
Maxime Bédard
Directeur des ventes

mpbedard@prestigeportesetfenetres.ca



Visitez notre salle de montre au
123, boul. Notre-Dame, Pont-Rouge
www.prestigeportesetfenetres.ca

Travaux au Club Nautique





Place Côte Joyeuse au quotidien

Banque Nationale	418 337-6731
Bizou	418 340-1438
Marchand Giguère	418 337-6751
Dollarama	418 337-2485
Hangar-29	418 337-3125
Hart	418 340-1210
Metro	418 337-6781
Performance Gym	418 933-2657
SAQ	418 337-2950
Studio	418 337-1349
Studio 333 (Coiffure)	418 337-2121
Tabagie Josée (Sears)	418 337-6761
Ultramar	418 337-7256

www.placecotejoyeuse.com

GESTION SANITAIRE PORTNEUF

**VIDANGE DE : FOSSES SEPTIQUES,
BASSINS D'ÉPURATION, BRAN DE SCIE,
SABLE ET CENDRE**

**CREUSAGE ET NETTOYAGE DE PUIXS DE SURFACE
NETTOYAGE DE GRILLES D'ÉGOUT - DRAINS**



418 873-2201 • 1 800 463-4895

851, Route 365, Neuville (Québec) G0A 2R0

R.B.Q. : 8357-5175-01

Propriétaire : Michel Faucher

LES ENTREPRISES GHISMI INC. :

Fosses septiques - Champs d'épuration
Terrassement - Excavation - Démolition

Sable - Pierre - Gravier - Terre - Terre compostée - Asphalte recyclé

SPÉCIALITÉS

- ALIGNEMENT
- Suspension voitures américaines et importées
- Freins
- Amortisseurs MONROE
- Crémaillère
- Injection
- Mise au point
- Pose et vente de pneus
- Air climatisé (R 134)



Garage N. Duplain Ltée

370, Côte Joyeuse, Saint-Raymond
Benoît Hardy, propriétaire **418 337-2521**

Travaux au Club Nautique



SUBWAY

mangez frais.

OUVERT
tous les jours
dès 7 h



Déjà 18 ans à Saint-Raymond !

181, rue Saint-Cyrille, Centre-ville Saint-Raymond

418 337-3666



Soyez prêt pour l'été!



**Service de réparation
de véhicules récréatifs
de toutes marques :**

- Moteur bateau
- Moto
- VTT
- Motoneige
- Scie à chaîne
- Coupe bordure
- Tondeuse
- Tracteur

**Génératrice
DUCAR**

**Tracteur à
GAZON
et tondeuse
CASTEL GARDEN**

**Moteur Hors-bord
4 temps** **PARSON**

**Scie à chaîne
et coupe bordure**

Jonsered



Saviez-vous que
MG SPORT
fait la vente
d'accessoires pour tous
véhicules récréatifs ?

**PRIX TRÈS
COMPÉTITIFS**

Prop. Mario Genois

720, Principale, SAINT-LÉONARD 418 337-8360

Travaux au Club Nautique





L'APLSI demande à la municipalité une étude du fonctionnement des installations septiques



Les algues bleu-vert (cyanobactéries) se développent particulièrement par la présence accrue de phosphore dans l'eau. Ainsi, une installation septique défectueuse, mal entretenue ou dont la capacité est inférieure aux besoins, laisse s'échapper beaucoup de phosphore dans l'environnement. Le phosphore présent dans les eaux usées provient surtout de notre alimentation (selles), mais une partie vient aussi des savons et autres produits déversés dans l'installation septique.

Un grand nombre des installations datent d'avant les années '80, soit avant la mise en application de la réglementation provinciale sur la gestion des eaux usées des résidences isolées. La réglementation sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées a évolué depuis sa mise en application en 1982, et notamment depuis l'ajout, en 2008, de nouvelles exigences de conformité liées à la catégorisation du sol. Il faut aussi tenir compte du taux élevé et croissant de résidences permanentes. On peut donc considérer qu'une bonne partie des installations septiques actuelles peuvent constituer un risque pour l'environnement.

C'est pourquoi le plan d'action « Mon Lac Sept-Îles... j'en prends soin » adopté par l'APLSI en vue de protéger l'environnement et la qualité des eaux du lac Sept-Îles prévoit, à titre de moyen important, la vérification de la conformité aux normes des installations septiques et l'évaluation de leur bon fonctionnement.

Des étapes importantes ont été franchies

Un premier inventaire de la conformité des installations septiques

Des démarches soutenues ont été également initiées par la municipalité de Saint-Raymond afin d'assurer la mise aux normes des installations septiques selon la réglementation en vigueur. Elle a entrepris, en 2008, un programme de recensement et de vérification sommaire des installations septiques des résidences du lac afin de mettre à jour ses dossiers. Ainsi, 255 installations septiques ont été recensées et sommairement caractérisées. De ce nombre, 16 installations, jugées les plus à risque ont fait l'objet d'un avis de non-conformité expédié à chacun des propriétaires concernés. Ceux-ci doivent, par conséquent, procéder aux travaux correctifs requis. De plus, elle a adressé une lettre à 75 autres propriétaires afin que l'inspecteur municipal soit présent lors de la prochaine vidange afin d'inspecter l'installation septique.

Toutefois, cette démarche n'a pas pu tenir compte des nouvelles exigences du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées en ce qui concerne une caractérisation du sol principalement pour l'élément épurateur.

La prise en charge de la vidange obligatoire des fosses septiques

La MRC de Portneuf a décidé de confier à la Régie régionale des matières résiduelles de Portneuf la responsabilité de prendre en charge la vidange périodique de toutes les fosses septiques des résidences de tout le territoire de la MRC, de concert avec les municipalités. Cette prise en charge s'effectue à compter de 2014. Contrairement à ce qui était prévu dans la demande de l'APLSI, cette prise en charge ne prévoit pas de vérification systématique du bon fonctionnement de l'installation septique lors de la vidange de la fosse, ni une évaluation de la conformité de cette installation au Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (RRQ, Q-2, r.22)

À elle seule, la vidange périodique de la fosse septique selon le règlement en vigueur (aux deux ans pour les résidences principales et aux quatre

ans pour les résidences secondaires) ne garantit pas que l'installation septique demeure non polluante. Il faut toutefois se rappeler que le champ d'épuration a une durée de vie limitée qui varie selon la qualité de la conception et de la construction, le type de sol sur lequel il est installé, la fréquence d'utilisation du bâtiment (saisonnier vs permanent), l'entretien qui est accordé à l'installation et l'usage qu'en fait le propriétaire (substances rejetées). C'est généralement le champ d'épuration qui cessera de fonctionner en premier.

Le lac Sergent : un exemple à suivre

L'APLSI tenait, le 5 mai 2013, une rencontre en environnement portant principalement sur la problématique des installations septiques. Les conseillers membres du Comité conjoint Ville-APLSI, ainsi que le directeur du service d'urbanisme étaient présents. Pour l'occasion, une présentation fut donnée par M. Paul Isabelle, résident du lac Sergent, sur le relevé sanitaire effectué à la Ville de Lac-Sergent par une firme d'experts-conseils en gestion des eaux. Les recommandations d'interventions fournies avec l'étude furent également présentées. Un vif intérêt fut suscité chez les membres du comité Environnement et du bureau de direction de l'APLSI, et il fut convenu que des démarches semblables à celles menées au lac Sergent concernant la conduite d'un relevé sanitaire incluant une caractérisation des conditions de terrain et des recommandations d'interventions devraient être entreprises au lac Sept-Îles.

Objet de la demande à la Ville de Saint-Raymond

Le 2 juin 2013, le bureau de direction de l'APLSI a adopté unanimement une proposition demandant à la Ville de Saint-Raymond de prendre en charge la réalisation par une firme d'experts-conseils d'un relevé sanitaire complet comprenant la caractérisation et la vérification de la conformité aux dernières dispositions du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22) de toutes les installations septiques des résidences situées dans le bassin versant du lac Sept-Îles.

Cette étude devrait comprendre les éléments suivants :

- Obtenir un diagnostic à jour, complet et précis sur l'ensemble des installations septiques ciblées et suivant les normes établies par le Q-2, r.22.
- Obtenir une caractérisation des conditions de terrain incluant : 1) Une description de la topographie générale des lieux et les conditions hydrologiques; 2) Une réalisation de sondages exploratoires; 3) Une description du profil stratigraphique des sols; 4) Une identification de la profondeur des facteurs limitants.
- À partir du diagnostic obtenu, obtenir des recommandations sur les mesures à prendre pour assurer un traitement des eaux usées non polluant et à faible rejet en phosphore sur l'ensemble du territoire visé, et ce dans une perspective durable et afin de ralentir le vieillissement du lac.

Selon les informations obtenues des autorités municipales, la Ville de Saint-Raymond accorderait une attention positive aux principes de cette demande. Elle étudie présentement les meilleurs moyens de réaliser cette étude de caractérisation en vue de la préparation du prochain budget. C'est un dossier à suivre.

ALEX LECLERC inc.
 Depuis 1945 **Plomberie - Chauffage - Gaz**

VENTE - SERVICE - INSTALLATION

Présent pour tous vos projets !

- CONSTRUCTION
- RÉNOVATION
- RÉSIDENTIEL
- COMMERCIAL

*Les propriétaires,
 Patrice Leclerc et Mélanie Lajeunesse.*




418 285-3166
alexleclerc.ca
 119, rue Auger, Donnacona

CMMTQ
 Commission des Marchés Immobiliers
 Régulateur en propriété
 de Québec

RBQ 1165-8325-13



Passion Déco...

Petits ou grands projets en déco ?



- Revêtement de sol
- Moulures
- Comptoirs
- Tissus, toiles
- Habillage de fenêtre
- Douillette et bien plus
- Devis de coloration
- Configuration d'espace
- Consultation pour l'achat de meubles et luminaires

Revêtement de sol résistant à l'eau disponible !

Hélène Readman
 Décoratrice
 Plus de 20 ans d'expérience



Sur rendez-vous **418 999-4290**
hreadmanpassiondeco@hotmail.com



Ginette Vincent
 Courtier immobilier

Pour vendre ou acheter en toute sécurité !

Cell. : 418 955-6055
 Bur. : 418 627-3333
 ginette.vincent@viacapitale.com
 www.viacapitalevenu.com

viaPROTECTIONS
 propriétaire domiciliaire hypothécaire
 ASSISTANCE JURIDIQUE



Tout comme vous, j'habite à Lac Sept-Îles.

Je connais vos exigences.

Ma disponibilité vous est acquise.

Faites confiance à **VOTRE** courtier du lac Sept-Îles
 Contactez-moi pour une consultation.



Garage VERREULT
et fils inc.

Maintenant détaillant



freins
silencieux
suspension
injection

prenez rendez-vous !

- Prix compétitifs sur toutes marques de pneus
- Entreposage
- Mise au point printanière
- Mécanique générale

- Fabrication de système d'échappement
- Diagnostic avancé d'injection électronique
- Gestion de flotte commerciale
- Respect de suivi de garantie

NOUVEAU Entretien et réparation auto et camion diesel

Confiez votre véhicule à des passionnés !



Sébastien Verreault
propriétaire
technicien aéronautique
et automobile
20 ans d'expérience



Patrick Jenkins
Conseiller dans le choix
de vos pneus
20 ans d'expérience
et mécanicien



Michel Pelletier
Mécanicien
5 ans d'expérience

Maintenant dépositaire



326, Principale, Saint-Léonard **418 337-7228**

C

Conception

i

Imprimerie

Si

Site internet

IP

Infoportneuf



Martinet



Info-Pont

DE LA PASSION DANS VOS IDÉES
DEPUIS 25 ANS

borgia

CONCEPTION IMPRIMERIE WEB JOURNAUX

418 337-6871

www.impressionsborgia.com



De la déco à la réno, entre nous c'est du solide.

Pour le
Jardinage



- Engrais à pelouse et jardin (produits sans phosphate)
- Terre pour le jardinage
- Insecticides à pelouse et jardin
- Fumier de mouton
- Compost de crevettes

et plus encore...



Pour la
Saison estivale



- Ensemble jardin
- Balançoire
- Poêle BBQ
- Accessoires
- Lumières solaires
- Chandelles à la citronnelle
- Chasse-moustiques
- Nourriture à oiseaux

et plus encore...



Pour tous vos
PROJETS

- Plomberie
- Électricité
- Taillage de vitres
- Pompes à eau
- Peinture Sico et Beauti-Tone
- Réparation de moustiquaires

Livraison à domicile
et plus encore...

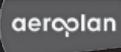
Plus de 13 000 pi² en quincaillerie pour mieux vous servir !



Jean Denis Ltée

Centre-ville Saint-Raymond **418 337-2777**

www.homehardware.ca





Une situation préoccupante : la vitesse des embarcations motorisées dans certaines zones à risques



Les dirigeants de votre Association ont de toujours préconisé l'adoption de comportements responsables de la part des conducteurs d'embarcations motorisées. D'ailleurs, les plaintes concernant les attitudes peu sécuritaires et les excès de vitesse de certains conducteurs meublent bien souvent la période de questions des assemblées générales annuelles depuis nombre d'années. Plusieurs prétendent même se priver d'activités nautiques tellement leur sécurité est compromise lors de jours de grande affluence. La majorité des membres qui interviennent sur ce sujet demande que les dirigeants de l'APLSI interviennent pour faire cesser de tels comportements.

Aux préoccupations concernant la sécurité nautique sont venues s'ajouter, au cours des dernières années, des préoccupations plus proprement environnementales. En effet, les zones du lac où la sécurité nautique est la plus compromise parce qu'elles sont caractérisées par des passages étroits sont aussi celles où règnent les hauts-fonds de notre plan d'eau. Le passage d'embarcations motorisées à haute vitesse y a un effet nocif évident sur la qualité des eaux du lac. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à visionner le document vidéo « *Réflexions* » distribué à tous les membres l'an dernier.

On doit dire que cette préoccupation pour la sécurité nautique et l'environnement n'est pas l'apanage de quelques-uns d'entre nous. Au contraire, les divers sondages réalisés par l'APLSI confirment que cette préoccupation est partagée par la majorité des résidents du lac Sept-Îles. À titre d'exemple, à une question posée dans le sondage de 2009, 85% des répondants sont d'accord avec l'affirmation suivante « La municipalité devrait adopter une règlement pour les conducteurs d'embarcations motorisées avec des limites de vitesse dans certaines zones pour protéger les eaux du lac. » À une autre question du même sondage, ce sont 77% des résidents qui expriment leur accord avec le fait que « la Sûreté du Québec devrait être chargée d'appliquer les règlements sur les limites de vitesse sur le lac et sur la circulation en eaux peu profondes ».

Un aperçu historique des gestes posés par l'APLSI

Ce n'est pas d'hier que votre Association milite en faveur de comportements respectueux de la sécurité et de l'environnement auprès des conducteurs d'embarcations. Dès 1997, le comité sur la sécurité nautique a entrepris une vaste opération de sensibilisation par la tenue d'une assemblée générale spéciale sur le sujet. Pour y donner suite, un plan de sécurité nautique a été mis en place à l'été 1998 en collaboration avec la Société de sauvetage, la Sûreté du Québec et la Ville de Saint-Raymond. Plusieurs se souviendront des pancartes aux entrées du lac et des « barils » servant de bouées pour suggérer de limiter la vitesse lors du passage dans les zones à risques. On avait même organisé des patrouilles nautiques lors des jours de grand achalandage pour rappeler aux conducteurs les règles de conduite sécuritaire. Malheureusement, cette opération de sensibilisation n'aura duré qu'un été. Les amarres des bouées étaient régulièrement coupées et les « barils » déplacés. Les responsables de l'opération ont même reçu des menaces à peine voilées. Tout pour décourager leurs efforts de contribuer à améliorer la sécurité sur notre plan d'eau.

En 2001, l'APLSI et la Ville de Saint-Raymond se sont associées pour poursuivre les efforts de sensibilisation en vue d'améliorer la sécurité nautique. Un comité conjoint a été formé à cet effet. Ses travaux ont donné naissance à un « plan de balisage » identifiant les écueils, mais préconisant aussi une réduction de la vitesse pour ces mêmes « zones à risques ». Ce plan de balisage, approuvé par la Garde côtière canadienne, devait conduire à l'adoption d'un règlement régissant les limitations de vitesse dans les zones à risques. L'*Alouette* de l'été 2002 comportait, en pages centrales, la carte du plan de balisage. C'est cette même carte qui est encore utilisée aujourd'hui sur les affiches aux entrées du lac et dans les dépliants récemment distribués aux membres.

La Ville de Saint-Raymond prévoyait alors défrayer le coût d'acquisition des 37 bouées réglementaires (12 000 \$) et songeait même à embaucher, à chaque été, des étudiants en techniques policières chargés de la patrouille nautique,



en collaboration avec la Sûreté du Québec. Toutefois, le coût exorbitant des assurances a fait avorter le projet.

En 2003, l'APLSI a élaboré et a favorisé l'implantation volontaire d'un code d'éthique à l'intention des conducteurs d'embarcations motorisées. On y trouvait les règles à suivre pour s'assurer d'une conduite sécuritaire lors de la circulation sur notre plan d'eau. Notamment, la réduction de la vitesse était recommandée lors du passage dans les zones identifiées à risques au *Plan de balisage*. La Ville de Saint-Raymond a reconnu le bien-fondé de ce code d'éthique et a supporté son implantation. Le code d'éthique a été largement distribué dans les années subséquentes auprès des résidents sous diverses formes: dépliants, affiches, articles dans *L'Alouette*, etc..

C'est en 2011 que le Comité environnement a pris la relève. En effet, la vitesse excessive dans les zones désignées ne mettait pas en danger uniquement la sécurité nautique. Cette vitesse des embarcations naviguant en eaux peu profondes provoquait une remise en suspension des sédiments, libérant ainsi le phosphore propice à l'éclosion des algues bleues. Il fallait donc réagir non seulement au nom de la sécurité nautique mais aussi au nom de la santé de notre lac. Un vaste plan de sensibilisation des conducteurs d'embarcations visant l'adoption de comportements respectueux de la sécurité et de l'environnement a été mis en place. Cette campagne se poursuit depuis. Au cours des deux premières années, on a distribué des dépliants à tous les résidents, apposé des pancartes aux endroits stratégiques, publié des articles dans *L'Alouette*, dans les hebdomadaires régionaux et sur le site Internet de l'Association, tenu à chaque année des événements spéciaux. En plus en 2013, chaque membre a reçu à son domicile un DVD du document vidéo « *Réflexions* » qui illustre on ne peut mieux les dommages causés à l'environnement par les passages à haute vitesse dans ces zones à risques.

On s'attendait donc à ce que cette campagne intensive porte ses fruits, mais malheureusement tel ne fut pas le cas.

Une situation qui ne s'améliore guère au fil des années

Il y a une quinzaine d'années, lorsque les efforts de sensibilisation de l'APLSI ont débuté, les bateaux « performants » avaient des moteurs dont la puissance variait entre 80 et 100 chevaux-vapeur. Depuis, on note une évolution rapide vers l'augmentation de la grosseur et de la puissance des bateaux. Aujourd'hui, la norme pour un bateau « performant » semble se situer entre 100 et 200 chevaux-vapeur. Le même phénomène s'observe pour les pontons; la puissance des moteurs a

évolué graduellement à la hausse. Aujourd'hui, on peut même croiser des pontons équipés de moteurs variant de 100 à 150 chevaux-vapeur. Et que dire de l'évolution des motomarines. Elles grossissent d'année en année et peuvent maintenant atteindre des vitesses de pointe avoisinant le 100 km/h. Toute cette évolution conduit vers la griserie de la vitesse bien souvent au détriment de la sécurité.

Mais il y a plus. Au cours des années, le lac s'est peuplé de nouveaux arrivants et de plus en plus de riverains y habitent maintenant à l'année avec comme conséquence une augmentation des embarcations motorisées de tous genres. Le dernier recensement, établi par l'APLSI à l'été 2011, illustre très clairement cet accroissement. Pour 408 résidences riveraines, on a dénombré 591 embarcations motorisées. Il n'est donc pas surprenant que, lors des périodes d'affluence, la circulation atteigne un point critique dans les zones du lac les plus à risques pour la sécurité et les plus sensibles pour les dommages à l'environnement que sont le passage entre la rive et l'île Desrochers s'étendant jusqu'à la baie du Camp de Portneuf et les baies conduisant au lac au Chien et au lac des Aulnaies.

Depuis maintenant plus de 15 ans, les efforts de sensibilisation de l'APLSI ont justement porté sur la réduction volontaire de la vitesse lors de la circulation dans ces zones. Malheureusement, les résultats d'une période d'observation réalisée par le comité Environnement au cours de l'été 2012 (voir article de *L'Alouette* 2013) amène à constater le peu de considération pour la sécurité et pour le respect de l'environnement de plusieurs conducteurs d'embarcations qui empruntent ces zones sensibles pour la sécurité et l'environnement. On nous dit souvent que ces comportements nocifs sont le fait d'une minorité. À la lumière des observations faites à l'été 2012, force nous est de constater qu'il s'agit d'habitudes plutôt généralisées. En effet, sur les 329 passages d'embarcations dans les zones sensibles, la vitesse de 5 km/h recommandée n'a été observée que par 47 embarcations (14.3%). Qui plus est, on a constaté que 99 embarcations (30%) ont emprunté ces passages à des vitesses excessives variant entre 10 et 20 km/heure ou plus. Une autre période d'observation à l'été 2013 conduit sensiblement aux mêmes constats.

Tout ce qui précède amène à conclure que les nombreux efforts de sensibilisation déployés par l'APLSI depuis 15 ans n'ont pas produit les fruits escomptés. Doit-on maintenant envisager des mesures plus restrictives de limitation de la vitesse dans certaines zones du lac comme le souhaitent les 90% de répondants au sondage de 2012?



Deuxième paire gratuite

Pour ne rien manquer de l'été!

Recevez une deuxième paire de lunettes gratuites, de même prescription, à l'achat d'une première paire choisie parmi toutes les grandes marques en magasin!

Votre deuxième paire peut être choisie parmi soit **une solaire**, une lunette d'ordinateur ou encore une deuxième paire régulière!

Les lunettes sont à titre indicatif seulement. Informez-vous pour les détails et restrictions.



Saint-Raymond
333, Côte Joyeuse
418 337-6751

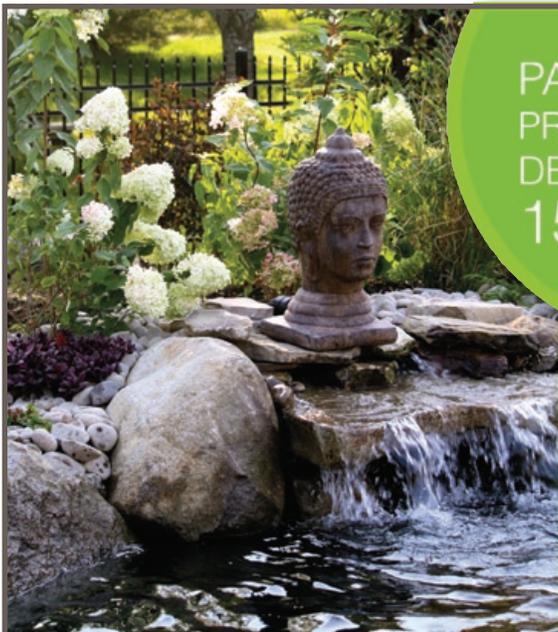
Prenez rendez-vous au
marchandgiguere.com

Dr René Marchand, optométriste
Nous acceptons les prescriptions de l'extérieur
Examen de la vue - Lunettes - Verres de contact

**MARCHAND
GIGUÈRE**



Les bonnes lunettes



PASSIONNÉ ET
PROFESSIONNEL
DEPUIS PLUS DE
15 ANS

- RENCONTREZ NOTRE ÉQUIPE QUALIFIÉE ET DISPONIBLE;
- POUR UN PROJET PERSONNALISÉ EN AMÉNAGEMENT PAYSAGER
- DES CONSEILS DE NOTRE ÉQUIPE D'HORTICULTEURS
- DES PRODUITS DE QUALITÉ DANS NOS CENTRES-JARDINS
- SERVICE D'ENTRETIEN ET SOINS DES VÉGÉTAUX

Venez visiter notre nouvelle fleuristerie et notre boutique cadeaux située au 180, rue Saint-Joseph

VISITEZ NOS
SUCCURSALES
CENTRES
JARDINS

SAINT-RAYMOND
114, ave Saint-Jacques
418 337-7797

NOUS
DESSERVONS
TOUTE
LA RÉGION DE
QUÉBEC

NEUVILLE
(anciennement les Serres Boisjoli)
1140, route 138
418 876-2216



Primeverts
CENTRE JARDIN • PAYSAGISTE • FLEURISTE

www.primeverts.com

Également sur Facebook





L'APLSI demande l'application d'une réglementation pour assurer la sécurité nautique et la protection de l'environnement dans les zones à risques



Comme l'a si bien illustré l'article précédent, depuis 15 ans votre Association a déployé de nombreux efforts pour promouvoir auprès des conducteurs d'embarcations motorisées l'adoption de comportements visant à assurer une conduite plus sécuritaire et plus respectueuse de l'environnement. Dans cet article, on y constate aussi le peu de succès de cette sensibilisation auprès de bon nombre de conducteurs qui naviguent sur le lac Sept-Îles.

L'APLSI s'est toujours préoccupé de la sécurité de ses membres et de la sauvegarde de notre environnement. Les observations récentes des comportements des conducteurs d'embarcations lorsqu'ils empruntent les zones à la fois à risques pour la sécurité et à la fois sensibles pour l'environnement ont convaincu les directeurs de l'Association de la nécessité de réagir plus fermement.

C'est ainsi que, lors de sa réunion du 23 mars 2014, le Bureau de direction a décidé d'adresser un mémoire à la Ville de Saint-Raymond lui demandant d'entreprendre les démarches nécessaires afin que Transports Canada adopte une réglementation applicable au lac Sept-Îles en vertu du Règlement sur les restrictions à la conduite des bateaux. Ce règlement, déjà en vigueur sur plusieurs lacs au Québec, vise principalement à résoudre des problèmes de sécurité dans les cas où il n'y a d'autre solution que de restreindre la navigation sur un plan d'eau. Il peut aussi envisager des restrictions à la conduite des bateaux fondées sur des enjeux autres que la sécurité, tels que l'intérêt général et la protection de l'environnement.

Le rôle des différents acteurs

La navigation de plaisance est une compétence fédérale, régie par la Loi de 2001 sur la marine marchande du

Canada et notamment par le Règlement sur les restrictions à la conduite des bateaux qui permet d'imposer une ou plusieurs restrictions à la navigation de plaisance sur une rivière ou un lac situé sur le territoire d'une municipalité.

Il revient donc à la municipalité de formuler la demande selon le processus prévu par le règlement. Pour qu'une municipalité puisse se prévaloir de l'application de ce règlement sur un plan d'eau de son territoire, Transports Canada exige que la municipalité ait clairement identifié le problème et tenté de le solutionner afin d'être en mesure de bien évaluer quelles restrictions devraient être imposées sur ce plan d'eau.

Le processus d'approbation prévoit que la demande de la municipalité comporte les éléments suivants :

- Problème clairement énoncé.
- Indication de toutes les causes connues du problème.
- Examen des solutions de rechange autres que réglementaires et des tentatives de mise en œuvre.
- Description des consultations publiques qui ont été menées.
- Raisons pour lesquelles la réglementation constitue la seule solution possible.
- Études d'impact et analyses coûts-avantages fondées sur la décision de réglementer.
- Méthodes appropriées en place pour permettre le respect du règlement.
- Possibilité d'assurer la surveillance qui s'impose, une responsabilité acceptée par l'autorité chargée de l'exécution.

Si le règlement est adopté, la municipalité peut alors confier son application à la Sûreté du Québec.

EXPRESS

VITRES ET ACCESSOIRES D'AUTOS

Filiale de Delneuf

☐ Démarreur à distance garantie à vie



☐ Teintage de vitre

☐ Pellicule protectrice de peinture



☐ Vente et installation d'accessoires d'autos, camions et VR



☐ Réparation et remplacement de pare-brise



☐ Attache remorque et accessoires pour remorque



☐ Radio d'auto, bateau, camion et VR



Système d'alarme pour remorque fermée et autres véhicules



Stéphane Thorn
DIRECTEUR

Entrée Delneuf inc.
931, Côte Joyeuse, Saint-Raymond

express.vitres@gmail.com **418 337-7939**

Meilleur service depuis 1944

GERMAIN
CHEVROLET ST-RAYMOND



560, Côte Joyeuse, Saint-Raymond 418 337-2226

www.germainchevrolet.ca

O
U
V
E
R
T
L
E
S
A
M
E
D
I

GERMAIN
NISSAN DONNACONA



104, Commerciale Donnacona 418 285-0970

www.germainnissan.ca



Le contenu sommaire du mémoire de l'APLSI

Le mémoire déposé à la Ville de Saint-Raymond fait d'abord état des problèmes constatés (voir article précédent) pour la sécurité et pour l'environnement d'une circulation à haute vitesse dans certaines zones désignées du lac Sept-Îles. On y souligne notamment que les zones qui seraient visées par cette réglementation ont comme caractéristiques communes d'être des passages étroits constitués de hauts-fonds. Une haute vitesse de navigation dans ces zones ainsi que des activités de sport nautiques de tire telles que le ski, le « wakeboard » ou la « tripe gonflable » accroissent le risque d'accident. D'autant plus qu'une de ces zones est située directement face à un camp de vacances pour jeunes où des activités de natation et de canot ou kayak se déroulent.

On y note aussi qu'une haute vitesse de navigation dans ces zones de haut-fonds est aussi dommageable pour l'environnement, car elle engendre l'érosion des rives par les vagues provoquées par les embarcations alors que l'action des hélices engendre la remise en suspension des sédiments contenus au fond du lac, deux éléments propices à un apport important de phosphore dans l'eau favorisant l'éclosion de cyanobactéries (algues bleu-vert).

Le mémoire rappelle enfin tous les efforts de sensibilisation entrepris au cours des quinze dernières années pour corriger la situation, efforts soutenus par la Ville de Saint-Raymond, et le peu de succès de ces efforts.

Les restrictions à la navigation prévues au mémoire sont la limitation de la vitesse et l'interdiction de sports nautiques de tire (ski, wakeboard, tripe) dans les zones suivantes :

- La baie Vachon
- Le passage compris entre la rive et l'Île Desrochers s'étendant jusqu'à la pointe sud de l'Île Nadeau, comprenant la baie face au Camp de Portneuf
- La baie conduisant vers le lac au Chien, la rivière au Chien et le lac au Chien



- La baie de la décharge
- La zone devant le Club nautique
- Le passage entre l'Île Genoïs et l'Île Ouellet
- La baie conduisant au lac des Aulnaies et le lac des Aulnaies dans son entier.

Pour ceux qui pourraient se sentir brimés par ces restrictions, soulignons que les zones ciblées ne couvrent qu'une faible proportion de la surface totale du lac. Suivant la demande effectuée à la Ville, la majeure partie du lac demeurerait libre de toute restriction, permettant notamment aux amateurs de sports nautiques de pratiquer leurs activités librement. Également, précisons que le passage des embarcations motorisées dans les quelques zones visées serait toujours permis : seule la vitesse serait restreinte.

L'APLSI demande donc à la Ville de Saint-Raymond d'entreprendre dès maintenant les démarches requises par le Bureau de la sécurité nautique de Transports Canada dans le but de l'adoption d'une telle réglementation et de s'associer avec la SÉPAQ afin que le lac au Chien soit couvert par cette demande.

Selon les dernières informations disponibles, les autorités municipales ont accueilli favorablement cette demande et ont chargé le comité conjoint APLSI-Ville de Saint-Raymond d'en assurer le suivi jusqu'à l'adoption d'une résolution du conseil municipal.



Mario Boilard
Notaire et
conseiller juridique
mboilard@notarius.net

*Votre notaire,
un partenaire de confiance !*



Nathalie Renaud
Notaire et
conseillère juridique
nrenaud@notarius.net



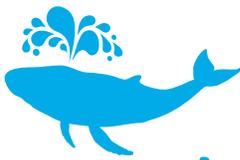
BOILARD, RENAUD
NOTAIRES INC.

SIÈGE SOCIAL - SAINT-RAYMOND
196, avenue Saint-Michel
Saint-Raymond (Québec) G3L 3W6
Téléphone : 418 337-2222
Sans frais : 418 254-8924
Télécopieur : 418 337-2271

www.boilardrenaud.com

PLACES D'AFFAIRES

Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier :
2, rue Laurier
Téléphone : 418 875-1671
Val-Bélair : 1800, ave Industrielle, bureau 102
Téléphone : 418 842-4448
Cap-Santé : 348, route 138
Téléphone : 418 285-5457
Pont-Rouge : 86, rue du Collège, bureau SS-1
Téléphone : 418 254-8924



Eco Pure H₂O
Expertise complète en qualité de l'eau

Nicolas Paquet
Technicien analyste
St-Raymond
npaquet@ecopureh2o.com
1 877 632-6420



**VOUS VOULEZ UNE EAU
DE QUALITÉ SUPÉRIEURE?**

Vivez **Eco Purifié**

ÉCONOMIE

SANTÉ

SIMPLICITÉ



Entrepreneur Général
Construction et Rénovation

Plus de 25 ans d'expérience



**Projet résidentiel
et commercial**

- Agrandissement de tout genre (chalet)
- Installation de portes et fenêtres
- Parc immobilier
- Finition intérieure et extérieure
- Rénovation cuisine, salle de bain

**Vous avez un projet ?
Nous pouvons le réaliser !**

Mini-excavation

- Terrassement
- Inspection de drains par caméra
- Remplacement de drains de fondation
- Fosse septique, champ d'épuration
- Réparation de fissures (fondation et toiture)

Accrédité



MEMBRE ACQ RBO: 5604-0546-01
Lac Sergent

Jacquelin Juneau

TÉL. : 418 875-4389 • CELL. : 418 802-3685

Feux d'artifice

L'APLSI veut informer les adeptes de feux d'artifice que cette activité est réglementée par la Ville de Saint-Raymond et par toutes les municipalités de la MRC de Portneuf qui ont adopté le règlement 513-12, soit le **Règlement sur la prévention des incendies**. Vous trouverez plus bas l'essentiel du texte du règlement à cet effet. À l'article 5.2.2, il serait opportun de porter une attention toute particulière à l'item 5).

5.2.1 Interdiction

L'usage de pièces pyrotechniques, de pétard ou de feux d'artifice est interdit sur le territoire de la municipalité, sauf lorsque cet usage fait partie des activités officielles d'une fête publique organisée et tenue par un comité de citoyens, une association ou un autre organisme sans but lucratif reconnu par résolution du conseil municipal.

5.2.2 Demande de permis

1) Toute personne qui désire faire usage de pièces pyrotechniques, pétards ou feux d'artifice dans les circonstances prévues à l'article 5.2.1 doit, au préalable, obtenir un permis à cette fin en présentant une demande sur le *Formulaire 2* prescrit par la Ville de Saint-Raymond, lequel doit contenir les renseignements suivants :

- a) le nom et les coordonnées de la personne, de l'entreprise ou de l'organisme requérant;
- b) le nom du responsable si le requérant n'est pas une personne physique;
- c) le nom de l'activité publique pour lequel le permis est demandé;
- d) l'endroit où se tiendra cette activité publique;
- e) la date et les heures de début et de fin de l'activité visée par le permis;
- f) le nom et les coordonnées de la firme responsable des feux;
- g) le nom de l'artificier responsable des feux.

2) Elle doit joindre à ce formulaire une photocopie du permis d'artificier et/ou de la carte de compétence de la firme et de l'artificier responsable des feux ainsi qu'une preuve d'assurance responsabilité civile couvrant l'un ou l'autre.

3) Le permis ne peut être émis que pour une seule journée.

4) L'obtention d'un permis de feux d'artifice ne libère pas le permissionnaire de ses responsabilités dans le cas où des déboursés ou dommages pourraient en résulter.

5) Le fait d'allumer un feu ou de permettre que soit allumé un feu d'artifice sans autorisation ou sans respecter une ou des conditions d'utilisation stipulées dans le présent règlement constitue une infraction.

5.2.3 Frais

Le permis pour feux d'artifice est émis sans frais.

5.2.4 Émission du permis

Lorsque la demande de permis a été dûment remplie et signée et que les documents requis ont été fournis, le directeur du Service ou tout employé cadre relevant de lui émet le permis. Le permis doit faire état des éléments d'information énumérés à l'article 5.2.2. 1)

5.2.5 Validité

1) Le permis pour feux d'artifice est indivisible et non transférable.

2) Le permis pour feux d'artifice est valide pour la journée qu'il indique, tel que précisé par le requérant en vertu de l'article 5.2.2. 3)

5.2.7 Usages

1) L'usage de feux d'artifice en vente libre est interdit:

- a) dans un rayon de 50 mètres de tout bâtiment.



Michel Matte
DÉPUTÉ DE PORTNEUF

C'est avec plaisir que j'ai accepté de soutenir votre action bénévole. Votre volonté de protéger le lac, le dynamisme de votre association et l'implication de vos bénévoles dans les travaux de rénovation sont des exemples qu'il faut encourager.

Cuisines
DONALD PLAMONDON
INC.



Nouvelle collection Rough Chic : frêne nouveau

Armoires de cuisine · Vanités de salle de bain

R.B.Q. : 8304-3364-51

418 337-4659

106-4, av. Industrielle, Saint-Raymond

DERYtelecom



Le Trio au meilleur prix sur le marché!

Pour connaître nos promotions en vigueur, composez le 1 866.544.3358.

Eledem
L'Univers des enfants

- Vêtements 0-14 ans
- Chaussures
- Accessoires



Lingerie
LISCYA



- Corsetterie
- Lingerie
- Costume de bain
- Vêtement prêt-à-porter

Spécialisée dans l'ajustement de vêtements de base

Julie Morasse, propriétaire
Centre-ville, Saint-Raymond • **418 337-6776**

MARCHÉ *Extra!*

7 jours/7



Le PLUS PRÈS du lac

- Épicerie / Fruits et légumes
- Mets préparés, produits maison

Service de **BOUCHERIE** de spécialité



Tout pour vos BARBECUES



Venez consulter Clément, boucher d'expérience anciennement Boucherie St-Louis

Service de livraison du lundi au vendredi de 9h à 15h

La **meilleure** viande à Saint-Raymond

Les **fruits et légumes** les plus frais

Le **meilleur** service



734, Saint-Joseph, Saint-Raymond

418 337-7936



528, Côte Joyeuse, Saint-Raymond
Tél. : 418 337-4667
Ligne Québec : 1 888-437-4667

Visitez notre site internet :
www.autofiset.com

ACHAT ET VENTE

D'AUTOS ET DE CAMIONS
D'OCCASION

FAITES CONFIANCE À DES GENS
D'EXPÉRIENCE

DANIEL FISET
MARIO FISET
NICOLAS FISET

Depuis 1980 à votre service !



Tous nos VÉHICULES sont GARANTIS

- GARANTIS
- INSPECTÉS

Financement
bancaire à
partir de 4.99%

UN BEL ÉTÉ À TOUS !
418 337-4667

Coiffure Miche

Coiffure
Homme • Femme • Enfant

20 ans
d'expérience

Michèle Genois



455, Côte Joyeuse, Saint-Raymond
418 987-5999

Le plus près du Lac Sept-Îles, côté sud...

DÉPANNEUR THIQUET ENR.

Bière — Vin

Location de cassettes vidéo

CARTE DÉBIT ACCEPTÉE

706, Grande-Ligne, Saint-Raymond

418 337-6598

Fiset & Marcotte inc.

Manufacturier de
portes et fenêtres
- Fenêtres P.V.C.
- Portes d'acier
- Portes de garage

Lévy Marcotte, président
Pierre Fiset, vice-président

Tél. : 418 329-2850
Télé. : 418 500-0600

84, av. D'Auteuil, C.P. 236, Saint-Basile (Québec) G0A 3G0

Licence R.B.Q. : 8293 6105-20

Automobile DT INC.

- ACHAT
- FINANCEMENT
- VENTE
- COMMANDE
- ÉCHANGE
- GARANTIE

418 903-6868

www.automobiledt.com




Toujours le même service après vente impeccable.

HEURES D'OUVERTURE

Lundi : 8h30 à 21h00
Mardi : 8h30 à 21h00
Mercredi : 8h30 à 21h00
Jeudi : 8h30 à 21h00
Vendredi : 8h30 à 21h00
Samedi : 9h00 à 14h00
Dimanche : 10h00 à 13h00

Centre dentaire Dionne

Puisque votre santé débute par celle de votre bouche

- Dentisterie familiale et esthétique
- Orthodontie conventionnelle ou invisible
- Rendez-vous unique pour vos couronnes et incrustations
- Prothèses amovibles et fixes
- Ouvert 5 jours et 4 soirs
- VELscope, dépistage des cancers buccaux



Dr Dubé D.M.D. Dr Dionne D.M.D. Dre Arsenault D.M.D. Dr Dufour D.M.D.

www.centredentairedionne.com

URGENCES ACCEPTÉES 418 337-4641

200, boul. Cloutier, Saint-Raymond



SEA-DOO : POUR TOUS CEUX QUI RÊVENT DE PLAISIR SUR L'EAU.

Faites connaissance avec la toute nouvelle motomarine Sea-Doo® Spark. Elle est abordable, facile à transporter grâce à son design compact et léger, et absolument géniale à conduire. De plus, elle est offerte dans un éventail de couleurs et accompagnée d'options qui vous permettront de la personnaliser selon vos goûts.

Elle s'ajoute à la meilleure gamme de l'industrie qui vous offre plaisir, accessibilité, tranquillité d'esprit, ainsi que les motomarines les plus technologiquement avancées sur le marché.

Pour en savoir plus, visitez sea-doo.com ou rendez-nous visite dès aujourd'hui.

Obtenez la nouvelle motomarine SEA-DOO SPARK à partir de **6 489 \$**




DION MOTO ST-RAYMOND

www.dionmoto.com

840, Côte Joyeuse, Saint-Raymond
418 337-2776
1 877 337-8666

MC et la logo BIP sont des marques de commerce de Bombardier Produits Récréatifs, inc. ou de ses sociétés affiliées.

sea-doo.com ©2014 Bombardier Produits Récréatifs (BPR) inc. Tous droits réservés. "i" et le logo BIP sont des marques de commerce de Bombardier Produits Récréatifs, inc. ou de ses sociétés affiliées. Consultez toujours prudemment et de façon responsable. Certaines conditions de vente ou sont pas représentées pour les modèles non démontés ou reconditionnés. *Le prix affiché ne tient pas compte des taxes et de la préparation.



Journée motoneige

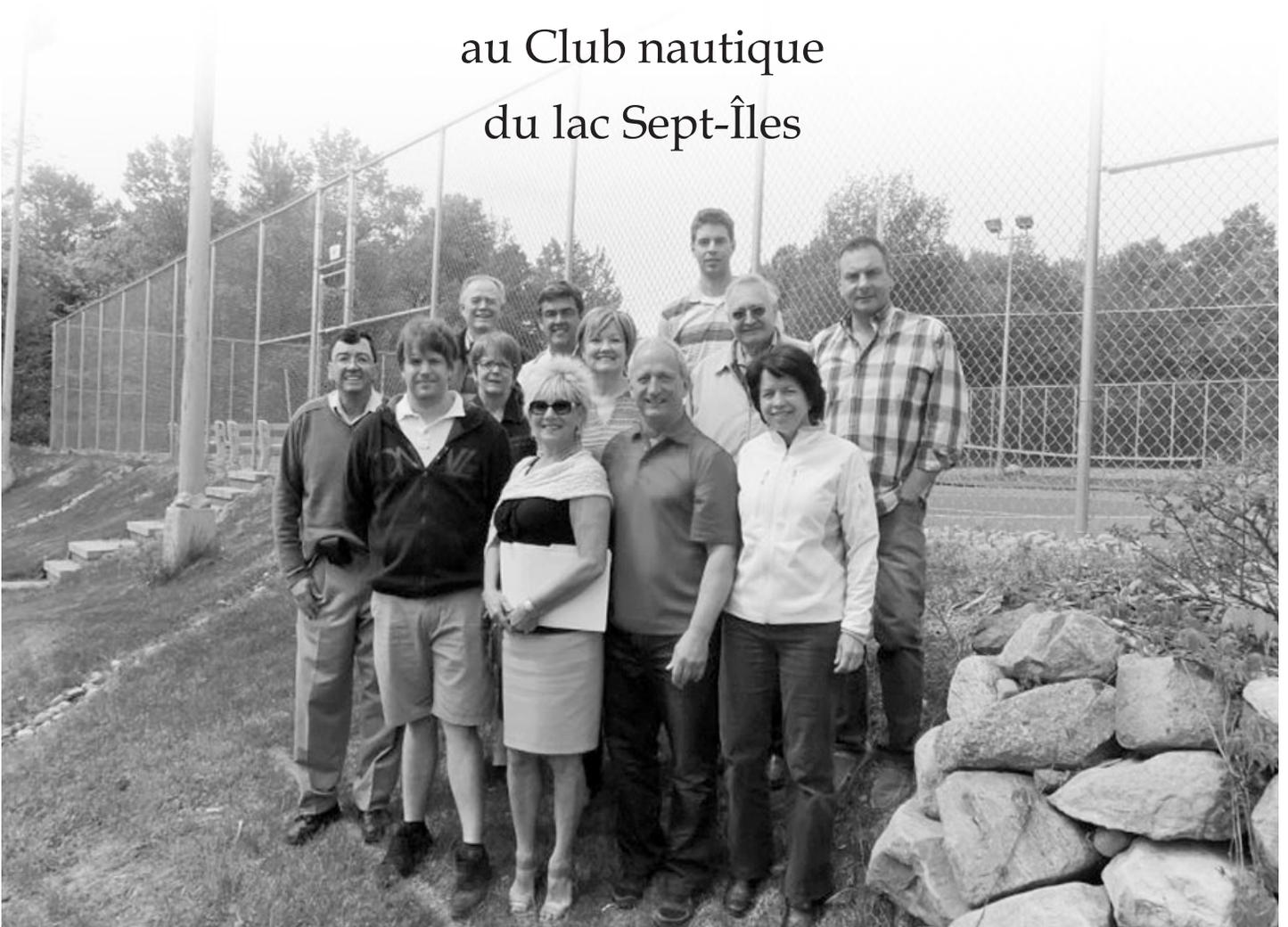


PROCÈS VERBAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2013

tenue dimanche le 11 août 2013

au Club nautique
du lac Sept-Îles



VERSION PRÉLIMINAIRE

1.- OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Jacques-A. Bilodeau, premier vice-président, indique que le quorum de 25 membres est atteint puisque 32 membres en règle ont signé le registre des présences. Monsieur Serge Thibeault, président, déclare donc l'Assemblée générale 2013 ouverte. Il est alors 9 h 40.

2.- NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Vincent Caron, secondé de Patrice Mathieu, propose Serge Thibeault pour agir comme président d'assemblée et André Martin comme secrétaire. Ces deux personnes acceptent.

Résolu à l'unanimité

3.- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Denis Cayer, secondé par Jacques-A. Bilodeau, propose l'adoption de l'ordre du jour tel que déposé.

Résolu à l'unanimité

4.- PROCÈS VERBAL DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Claire Lessard, appuyée par Marius Saint-Pierre, propose de ne pas faire la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 12 août 2012 étant donné qu'il a été reproduit dans *L'Alouette 2013* et également d'accepter intégralement le procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle tel qu'il apparaît dans *L'Alouette 2013*.

Résolu à l'unanimité

5.- RAPPORT DU BUREAU DE DIRECTION

Serge Thibeault, président de l'APLSI, présente le rapport du Bureau de direction pour l'année 2012-2013. Il précise d'abord que, cette année, les responsables des activités viendront tour à tour faire le bilan des activités passées et évoquer les réalisations prévues pour le futur.

Monsieur Thibeault indique aussi que les membres du Bureau de direction se sont réunis à sept reprises et que ceux de l'exécutif se sont réunis à quelques reprises

Les objectifs du Bureau de direction et de l'exécutif étaient les suivants :

- Poursuivre notre plan d'action environnemental;
- Terminer les travaux extérieurs soit les quais et le jardin démonstratif;
- Mettre à jour les comités;
- Recruter des membres qui peuvent apporter une certaine expertise pour l'APLSI ;
- Faire le suivi du barrage ;
- Enchaîner avec la 3e partie du programme triennal d'immobilisation;
- Maintenir la qualité de notre gestion;

Les rencontres avec la Ville

Monsieur Thibeault indique que plusieurs rencontres ont été tenues avec les élus municipaux. Les principaux sujets traités ont été :

- L'environnement et le règlement sur la renaturalisation des rives en vigueur à compter de septembre 2014.
- Les travaux prévus au barrage pour 2013, pour lesquels la Ville a voté un budget de 250 000 \$ et a fait la demande de certificat d'autorisation au MDDFP. Comme tenu qu'on est toujours en attente de la réponse à cette demande, il est probable que les travaux ne soient pas réalisés avant 2014.
- Travaux des routes (bassins, fossés, méthode, etc.) : le Bureau de direction est à préparer une résolution qui identifie les endroits principaux avant de faire les travaux .
- Le plan triennal d'immobilisations et l'aide financière demandée à la Ville.

Autres réalisations

Monsieur Thibeault souligne qu'en plus des réalisations qui seront présentées plus loin par les directeurs, il faut noter le succès de la journée thématique sur l'environnement tenue entre les directeurs et les élus municipaux et l'inauguration du jardin démonstratif de l'aménagement des rives du club nautique qui fut un succès grâce à l'apport de nombreux bénévoles.

Trésorerie et finances

Madame Reine Cayer, trésorière, présente ce point. Elle précise qu'une des priorités de travail de cette année a été la mise en place, avec le soutien de Georges Paradis, de meilleurs contrôles pour le bar et la vente d'essence. Le rôle de la trésorière est de voir à la bonne marche de la trésorerie, de faire les chèques, de tenir à jour un fichier de *cash flow*. C'est aussi de s'assurer que les permis essence et d'alcool soient d'abord payés et mis à jour et que nos assurances nous couvrent bien. Enfin, il faut s'assurer que les rapports gouvernementaux soient faits et que le registre des entreprises soit mis à jour.

Avant de présenter les états financiers, madame Cayer tient à remercier M. Jacques Proulx pour nous avoir fourni son expertise dans la préparation des états financiers ainsi que la firme Lemieux Nolet pour nous avoir fait nos rapports d'impôts. Madame Cayer mentionne que M. Proulx nous quitte cette année, alors elle lance un appel aux membres comptables résidants autour du lac pour nous donner un coup de main. Elle remercie aussi la firme Déry Télécom pour sa commandite pour le WI-FI ici au Club nautique et rappelle aux membres qu'ils peuvent l'utiliser avec leurs appareils au club.

Madame Cayer présente alors les grandes lignes des états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2012 en indiquant que les finances de l'Association sont en bonne santé. Elle souligne que les revenus et les dépenses sont inférieurs à l'an passé compte tenu de la diminution des sommes affectées à l'Opération Belles Rives.

Pour l'exercice financier 2012, les revenus du fonds d'administration générale ont été de 182 612 \$ alors que les dépenses sont de 167 807\$, laissant un excédent des revenus sur les dépenses de 14 805 \$.

Si on exclut l'Opération Belles Rives, les principales sources de revenus sont la vente de produits pétroliers, les cotisations pour la carte de membre et les activités sociales. Les principales dépenses vont à l'achat de produits pétroliers, à l'amortissement, au gardiennage et aux taxes et permis.

Le bilan financier montre des actifs nets de 358 584 \$, dont 341 476 \$ en immobilisations.

Les états financiers seront approuvés à la suite du rapport du Comité de surveillance.

L'entretien et les améliorations au Club nautique et aux équipements

M. Patrice Mathieu, directeur responsable de ce dossier, fait état des réalisations concernant le Club nautique et ses équipements. Il rappelle sommairement les travaux réalisés depuis 2008 :

- Amélioration du bar en 2008;
- Reconstruction des installations sanitaires en 2008;
- Remplacement des bardeaux d'asphalte de la toiture en 2009;
- Agrandissement du bâtiment du club (cuisine, toilettes et remplacement de la poutre arrière au bâtiment existant en 2010);
- Ajout d'une rampe pour personne à mobilité réduite en 2010;
- Reconstruction des deux tennis en 2011;
- Revêtement extérieur de l'agrandissement du club et remplacement de fenêtres côté ouest du bâtiment en 2011;
- Reconstruction du quai et aménagement de la bande riveraine jusqu'au terrain de tennis (jardin démonstratif environnemental) en 2012;
- Autres menus travaux de maintenance.

Monsieur Mathieu ajoute que tous ces travaux pour l'amélioration des installations du Club se sont élevés à 225 000 \$, et ce, sans l'utilisation de la marge de crédit.

Monsieur Mathieu informe aussi les membres qu'à compter de l'automne 2013, des travaux majeurs seront entrepris pour améliorer le bâtiment du Club nautique. soit la reconstruction des fondations comprenant l'ajout d'un sous-sol. Ce projet doublera la superficie utilisable du club (plus de 3000 pi.car.). Le sous-sol sera chauffé pendant l'hiver ce qui permettra une utilisation hivernale pour l'activité de patinage par exemple, les toilettes seront en opération toute l'année. Cet espace additionnel sera dédié à l'utilisation préliminaire suivante :

- Salle pour des activités hivernales (refuge pour les patineurs, et autres) ;
- Local pour le personnel (comptoir caisse pour l'essence, etc.) ;
- Local pour le petit logement du gardien relocalisé au sous-sol (projet à plus long terme);
- Relocalisation de la bibliothèque ;
- Entreposage et atelier (kayacs et autres) ;
- Autres espaces à définir.

Le coût estimatif de ces travaux s'élève à environ 90 000 \$. Une aide financière de la Ville a déjà été consentie de 25 000 \$. À date, l'APLSI a amassé ce printemps 5 600 \$ pour la réalisation de ce projet lors de la collecte de la cotisation annuelle auprès des propriétaires donateurs volontaires. En plus de cette somme, des travaux pour une valeur d'environ 20 000 \$ seront réalisés gracieusement par des entrepreneurs et bénévoles propriétaires au lac. Actuellement, plus de 70% des sommes nécessaires à la réalisation du projet sont disponibles. Des représentations sont en cours auprès de la Ville pour l'obtention d'une aide financière additionnelle.

Il faut aussi comprendre que la réalisation de ce projet se fera par étapes, ce qui permettra d'étaler nos investissements. Voici l'échéancier sommaire du projet :

Automne 2013

- Levage, déplacement et relocalisation du bâtiment sur les nouvelles fondations ;
- Coffrage et bétonnage des murs et planchers ;
- Portes et fenestration du sous-sol ;

- Isolation des murs et du plafond du sous-sol ;
- Pose de gypse au sous-sol ;
- Électricité, chauffage et éclairage de base au sous-sol ;
- Plomberie de base au sous-sol (tuyauterie sous le plancher de béton).

En 2014

- Terrasse et toiture extérieure ;
- Aménagement extérieur au pourtour du bâtiment ;
- Aménagement intérieur (cloisons intérieures au sous-sol, escalier, plomberie, électricité, peinture) ;
- Finition des murs extérieurs du sous-sol ;

Les plans de ces travaux peuvent être consultés par les intéressés après la rencontre d'aujourd'hui.

À plus long terme, il est aussi envisagé d'autres travaux majeurs pour compléter le plan d'immobilisation triennal qui avait été élaboré en 2011. Voici une liste sommaire des travaux envisagés :

- Relocalisation du petit logement au sous-sol et agrandissement de la salle principale;
- Remplacement du plancher de la salle principale du Club ;
- Achat d'un nouveau mobilier (tables, chaises, etc.) ;
- Aménagement du terrain compris entre les tennis et le voisin M. Lacoursière à l'arrière du bâtiment du Club. Ce terrain sera dédié à une utilisation multi-générationnelle ;
- Réfection du pavage sur le site.

Finalement, monsieur Mathieu remercie sincèrement tous les bénévoles. Grâce à eux, ces projets ont été réalisés. Il ajoute que, avec les travaux majeurs prévus au Club cet automne, il faut encore compter sur nos précieux bénévoles pour la réalisation des travaux suivants :

- Isolation intérieure ;
- Pose de gypse ;
- Plomberie et électricité ;
- Peinture, etc...

Questions et discussion sur le projet

Compte tenu de l'envergure des travaux projetés, il est convenu d'entreprendre immédiatement une période de questions et de discussion sur le projet. Les principales interventions suivantes sont notées :

- Un membre est d'avis que le projet présenté lui apparaît trop ambitieux. Selon lui, il est judicieux de consolider les assises du bâtiment, mais il est d'avis qu'y ajouter un sous-sol ne correspond pas aux besoins actuels des membres et qu'il s'agit d'une dépense majeure qui ne semble pas justifiée par un besoin réel. De plus, il craint des dépassements de coûts, ce qui mènerait l'Association tout droit vers l'endettement. Quelques autres interventions vont dans le même sens.
- Un autre membre émet l'avis que le Club nautique est un bien à conserver tant pour les membres actuels que pour les générations futures. Déjà de nombreux efforts et des sommes considérables ont été consentis aux cours des dernières années pour préserver en bon état les acquis et même les améliorer. Tout cela s'est réalisé sans endettement. Il déclare faire confiance aux administrateurs de l'Association pour que ce projet pour le futur se réalise sans risque de mettre en péril l'Association.
- Plusieurs membres du Bureau de direction, dont le président, prennent alors la parole. Il ressort de ces interventions les éléments suivants :
 - Les assises du bâtiment sont de toute façon à refaire, car elles sont inadéquates et sont sensibles aux mouvements dus au gel. Pour consolider le tout, il aurait fallu lever le bâtiment et refaire des assises en profondeur non susceptibles d'être affectées par le gel. Le tout aurait pu s'élever à 50 000 \$.
 - Le projet représente donc une opportunité d'amélioration pour le futur. Cette opportunité est supportée par un engagement financier de la Ville de 25 000 \$ auxquels pourraient s'ajouter une bonification de cette subvention selon les discussions en cours. De plus, plusieurs entreprises se sont engagées à fournir gratuitement ou à rabais machinerie, main-d'oeuvre et matériaux. Dans ce contexte, le projet apparaît donc comme une opportunité à ne pas manquer et qui risque de ne pas se répéter dans le futur.
- À la suite de ces interventions, le membre qui avait émis des réserves au début de cette discussion indique qu'il se range maintenant à l'avis de la majorité et il offre ses services pour collaborer au projet si ses compétences professionnelles sont requises.

Les activités offertes aux membres

Monsieur Vincent Caron, directeur responsable de ces activités, souligne tout d'abord que de telles activités poursuivent deux objectifs : générer des profits pour l'Association et stimuler la vie communautaire.

Parmi les activités d'hiver qui ont été organisées, outre la patinoire, on note une randonnée pédestre, un autre en raquettes et enfin une dernière en motoneige. Durant l'été, les « 5 à 7 » sont toujours très populaires. On a même obtenu un record d'assistance avec 170 participants. En collaboration avec la Ville, des cours de yoga et de danse sportive ont connu un bon succès. En conséquence, durant la période d'été, le Club a été utilisé presque à tous les jours.

En 2013, on note une augmentation des locations pour la tenue de réceptions privées; c'est aussi une source importante de revenus pour l'Association.

En terminant, monsieur Caron remercie tous ceux et celles qui ont contribué à l'organisation de ces activités.

Le comité des jeunes

Madame Claire Lessard directrice responsable de ce comité, rappelle d'abord que ce comité est né de l'intérêt des sœurs Lessard et de leur cousine Marianne Moisan pour la mise en place des activités destinées aux jeunes du lac. Le comité des jeunes, supervisé par Claire Lessard, a pris les initiatives suivantes:

- Aidé de leurs proches, il a doté le club nautique de tables de jeux. Il a aussi intégré la vente de bonbons aux produits déjà offerts au Club.
- Les jeunes ont initié la journée familiale du 26 janvier 2013. Sous le thème "Lac Sept-Îles en Fête". Avec l'aide du Comité des activités, un tournoi de hockey bottines "Défi des familles" et de nombreuses autres activités dont un DJ, des hot-dogs et du vin chaud ont fait de cette journée un franc succès.
- Le comité a également préparé un sondage afin de connaître les goûts et les intérêts des jeunes du lac qui a été diffusé, avec l'aide de M. Paradis sur le site de l'APLSI.
- Suite aux résultats obtenus, des cours de tennis ont été organisés. Malheureusement, les inscriptions étaient insuffisantes pour démarrer le 1er cours et les 4 suivants ont dû être annulés en raison de la pluie, empêchant les 2 groupes de junior et celui des adultes de suivre ces cours.
- Toujours suite aux résultats du sondage, une soirée disco a été organisée le 27 juillet 2013. Cette soirée fut également un succès. 58 admissions à 5 \$ et de l'énergie en masse.
- Finalement, le comité des jeunes a donné un petit coup de main pour l'organisation de la soirée du 2 août au Club nautique mettant en scène Karolan Boily et Pépé et sa guitare.

Le site Internet de l'Association

Monsieur Georges-Émile Paradis, directeur responsable du site, rappelle que le site vise trois objectifs :

- Communiquer aux membres et au public en général les activités offertes par l'Association.
- Mettre à jour et maintenir à date ces informations.
- Permettre aux directeurs de partager l'information par la section Intranet qui leur est réservée.

La programmation est améliorée chaque année pour faciliter l'atteinte de nos objectifs de façon qu'il ne soit plus nécessaire de faire de la programmation pour afficher l'information sur le site. Ainsi, pour une bonne partie de la dernière année, c'est M Jacques-A. Bilodeau qui a entré les informations dans la base de données pour les manchettes, les activités, etc. M Vincent Caron est celui qui alimente l'information pour la patinoire. Monsieur Paradis pense donc que de cette façon nous démocratisons le maintien du site.

Par la même occasion, l'information qui est entrée pour les activités facilite l'annonce, la présentation de l'activité dans la section réservation. Monsieur Paradis encourage les membres à continuer à utiliser cette façon de faire pour leurs réservations. Environ 40 % utilisent déjà l'information des membres lors du recrutement. Cela facilite les communications avec les membres qui nous ont fourni leur adresse de courriel pour un rappel des activités ou autres communications utiles aux membres comme les fournisseurs qui entreposent vos bateaux ou les gardiens qui doivent vérifier si vous êtes un membre en règle. En moyenne, un nouveau courriel par semaine est expédié.

La fréquentation du site est de 860 visiteurs différents par mois, quoiqu'on note une certaine augmentation des visites en moyenne par ces mêmes visiteurs. Le nombre de pages visitées est en augmentation à plus de 200 000 par mois. Les pages les plus visitées sont l'accueil, les activités, les albums photos et le calendrier.

La partie intranet reçoit entre 60 et 70 visites par mois de la part des directeurs, excluant les accès faits par ceux qui maintiennent la base de données.

Le comité Environnement

Monsieur François Rhéaume, directeur responsable de ce comité tient d'abord à remercier les membres de ce comité pour leur collaboration, soit Alain Bardenet, Pierre Gourdeau, Marcel Paré, Luc Proulx, François Rhéaume, Marius St-Pierre, Andrée-Claire Brochu, Claire Lessard, Louis-Gabriel Naud, André Martin. Il remercie aussi Patrice Mathieu (dossier réseau routier), Georges-Émile Paradis, Jacques Bilodeau, Vincent Caron (communications), Serge Thibault (soutien des projets), Michel Fleury, Jacques Plamondon (conseils et suivi).

Il précise d'abord le contexte qui justifie les actions en environnement. D'abord, le stade de vieillissement du lac: La diagnose écologique sommaire du lac Sept-Îles réalisée en 2007 a permis de constater que le lac vit présentement « des changements importants au sein de sa balance écologique ». Il faut aussi retenir 1) des épisodes importants d'éclosions de cyanobactéries depuis 2007; 2) une anoxie en eau profonde (relevés d'oxygène dissous - réseau de surveillance volontaire MDDEFP); 3) une prolifération récente des plantes aquatiques dans plusieurs zones; 4) l'épaisseur du périphyton.

Monsieur Rhéaume indique qu'en 2012-2013 les principales réalisations du comité se sont déroulées en tenant compte de trois priorités : les installations septiques, l'utilisation du plan d'eau et la renaturalisation des rives.

Les installations septiques

Plusieurs facteurs doivent être pris en compte : l'âge des installations, la densité des habitations et l'augmentation du taux de résidences permanentes.

Déjà en 2008, la municipalité a mis sur pied un programme de recensement et de vérification sommaire des installations septiques des résidences du lac afin de mettre à jour ses dossiers. 255 installations septiques ont été recensées et sommairement caractérisées. La Ville a expédié des avis de non-conformité pour 16 installations jugées les plus à risque. Elle a aussi expédié une lettre à 75 autres propriétaires afin que l'inspecteur municipal soit présent lors de la prochaine vidange.

Toutefois, depuis cette date, la révision du Règlement sur les eaux usées des résidences isolées est venu ajouter deux nouvelles exigences concernant la perméabilité des sols et la profondeur de l'élément épurateur par rapport à la nappe phréatique. Lors de la réunion sur l'environnement du 5 mai – monsieur Paul Isabelle est venu exposer la réalisation du relevé sanitaire effectué au lac Sergent. Une firme experte privée a été engagée pour réaliser une caractérisation des installations septiques selon les nouvelles exigences. Il en ressort qu'un grand nombre d'installations sont non-conformes aux normes du Q2.r.22, notamment concernant la distance aux eaux souterraines. Le rapport inclut des recommandations d'intervention, dont le recours à des réseaux semi-collectifs.

Afin de mieux connaître l'état des installations septiques autour du lac, l'APLSI a demandé à la Ville de Saint-Raymond d'entreprendre une étude semblable de caractérisation des installations septiques autour du lac Sept-Îles.

L'utilisation du plan d'eau

Des actions de sensibilisation ont été entreprises concernant deux problèmes : l'érosion des berges par les vagues causées par les embarcations et les remous sous la surface remettant en suspension les sédiments. Les moyens de sensibilisation utilisés ont été : un DVD expédié à tous les membres, le site Web et L'Alouette, des pancartes et des dépliants. De plus, une journée « sans moteur » sera tenue le 30 août sous l'instigation de la CAPSA.

Toutefois, à l'été 2012, une période d'observation (vitesse, fréquence des passages et nombre d'embarcations en heure de pointe) a permis de constater le faible taux d'adhésion aux recommandations.

Le comité entend poursuivre ses activités de sensibilisation en 2014.

La renaturalisation des rives

En 2013, la Ville a pris charge des suites à l'Opération Belle-Rives, en collaboration avec l'APLSI. La distribution des plants auprès d'une vingtaine de nouveaux inscrits se fera le 23 août 2013.

Par ailleurs la Ville a réitéré son intention de faire respecter son règlement de renaturalisation obligatoire dès septembre 2014.

Autres dossiers

- La qualité de l'eau a continué d'être mesurée pour le compte de la CAPSA et du Réseau de surveillance des lacs par Luc Proulx et André Martin.
- Un réseau de surveillance de l'éclosion d'algues bleues a été mis sur pied et 17 bénévoles y participent sous la coordination de Luc Proulx.

Le recrutement, les fonds d'immobilisation et d'ensemencement, la bibliothèque

Jacques-A. Bilodeau responsable de ces activités fait part à l'Assemblée des faits suivants :

Recrutement

- En 2012, une légère hausse de 2,2% du nombre total de membres est notée par rapport à l'année 2011 soit de 444 à 455 membres. Nous avons accueilli 36 locataires à court terme à titre de membres-associés sans droit de vote à l'Assemblée générale annuelle
- 29 membres de 2011 n'ont pas pris leur carte en 2012 même s'ils sont encore au lac et que, parfois, ils participent aux activités au Club.
- Les efforts de marketing qui ont été faits pour rejoindre les nouveaux acheteurs continuent d'être profitables puisque la majorité des nouveaux acheteurs deviennent membres de l'APLSI.
- En date du 7 août 2013, le nombre de membres est en légère diminution à 446, car près de 20 membres de l'an dernier n'ont pas repris leur carte de membre. Par contre, une forte majorité des nouveaux acheteurs sont devenus membres grâce à un marketing d'accueil efficace.
- Finalement, le nombre de résidents ayant fourni leur adresse internet en 2013 est encore en hausse et atteint les 468 destinataires.

Le fonds d'immobilisation

- Entre 2011 et 2012, le nombre de gens qui ont donné volontairement au fonds d'immobilisation est passé de 129 à 111 soit une baisse de 8,5%. Le montant reçu est passé de 5 627 \$ en 2011 à 4 805 \$ en 2012 soit une diminution de 14,6%.
- Les travaux majeurs aux quais et au terrain ont pu être réalisés et cela sans avoir recours à un emprunt. Un gros merci à tous les donateurs, mais aussi aux bénévoles qui y ont travaillé.
- En 2013, les dons au fonds d'immobilisation sont fortement en hausse à 5 690 \$, car on a fait une campagne de souscription spéciale pour la réfection des fondations du Club.

Le fonds d'ensemencement

- Le nombre de gens qui ont donné volontairement au fonds d'ensemencement est passé de 112 à 93 et les sommes recueillies de 4 313 \$ à 2 905 \$.
- L'ensemencement a été fait le 26 mai 2012 avec la mise à l'eau de 1 000 lbs de belles grosses truites arc-en-ciel de 14 à 18 pouces
- Grâce à l'augmentation des dons en 2011, le montant ensemencé en 2012 et en 2013 est passé à 3 500 \$.
- En 2013, les ensemencements ont eu lieu les 25 mai et 5 juillet et ont totalisé 1 000 lbs de poissons de 14 à 16 pouces soit environ 600 truites arc-en-ciel pour la somme de 3 500 \$ prise dans le fonds.

La bibliothèque

- En 2012, la Foire du livre usagé a rapporté la somme de 641 \$ et a connu un succès de participation. Le nombre d'usagers de la bibliothèque a été de 27 adultes et de 16 enfants. Le comité s'est donc non seulement autofinancé, mais a remis 300 \$ au fonds général de l'APLSI.
- Les résultats de 2013 sont de 498 \$ pour la Foire du livre usagé et une légère diminution du nombre de participants.
- Un gros merci aux bénévoles de ce comité qui consacrent de leur temps pour trouver, choisir et acheter les livres, être présentes le samedi matin à la chapelle pour y accueillir les lecteurs et organiser la Foire du livre usagé.

Conclusion du rapport du Bureau de direction

Monsieur Thibeault souligne que, hormis ce qui vient d'être exposé, le Bureau de direction tient à souligner les faits suivants :

- L'APLSI s'est vu décerner le « Mérite environnemental 2012 » par la Table de concertation en environnement de Porneuf pour son action en environnement.
- La vente de la chapelle se confirme. Suite à une conversation avec M Richard Marchand il est possible qu'elle soit vendue à la Ville. Les 6 marguilliers et le curé vont décider des procédures et de la vente. Une lettre d'intention de l'APLSI sera envoyée.
- Camp Portneuf Nous avons reçu un courriel nous informant qu'il va être vendu, mais depuis, rien ne s'est passé.
- Barrage et ensemencement : une rencontre a eu lieu avec le maire, des fonctionnaires de la Ville et du MDDEF. M Jacques.A Bilodeau a expliqué l'historique de l'ensemencement au lac et particulièrement le fait que l'on mette que des femelles stériles et qu'il n'arrive pas souvent de débordement du lac donc pas beaucoup de possibilités que des truites arc-en-ciel se retrouvent dans le fleuve. Résultat: il n'y a plus d'obstacles à la mise à l'eau des truites arc-en-ciel.

En terminant, monsieur Thibeault souligne que les directeurs sont très satisfaits des résultats obtenus et, grâce au travail des directeurs et des bénévoles, nous avons réussi à atteindre nos objectifs. On doit aussi remercier nos vérificateurs qui ont examiné d'un œil attentif nos opérations et confirmé les bonnes pratiques opérationnelles.

Encore cette année, les membres de l'exécutif et tous les directeurs ont accompli une tâche colossale, et ce, à tous les niveaux. Nous les remercions pour le travail effectué au sein de l'APLSI.

Monsieur Thibeault remercie aussi tous les bénévoles qui ont donné du temps pour l'Association à différents niveaux.

Acceptation du dépôt du rapport du Bureau de direction

Sur proposition de Vincent Caron, secondé par Patrice Mathieu, les membres présents acceptent le dépôt de ce rapport et tiennent à souligner par des applaudissements nourris leur satisfaction pour le travail accompli.

Résolu à l'unanimité**6.- RAPPORT DU COMITÉ DE SURVEILLANCE**

Monsieur Denis Cayer intervient au nom des membres élus du Comité de surveillance. Il précise d'abord que monsieur Paul Desrochers a démissionné en cours de mandat et que le travail d'analyse a été réalisé par les deux membres restants.

Le Comité de surveillance note d'abord que le système informatisé de contrôle et d'inscription aux livres mis en place permet d'obtenir toutes les informations nécessaires aux travaux d'analyse du comité. Ce système permet de juger de toute l'information pertinente que requiert un examen des livres.

Après examen, le Comité de surveillance juge que les avoirs de l'Association ont été gérés avec transparence et un haut taux de professionnalisme et que la situation financière de l'Association est saine et positive. En conséquence, le comité constate que les états financiers présentés reflètent la réalité et en recommande l'adoption.

Acceptation du dépôt du rapport du Comité de surveillance et acceptation des États financiers

Suite à ces observations, l'acceptation des états financiers au 31 décembre 2012 tels que présentés est proposée par Georges-Émile Paradis, appuyé par Michel Rhéaume.

Résolu à l'unanimité.**7.- NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ DE SURVEILLANCE POUR L'EXERCICE 2013**

Messieurs Denis Cayer et Claude Plamondon acceptent de poursuivre le travail. Il reste donc à trouver un remplaçant à monsieur Paul Desrochers. Aucun membre présent accepte de se présenter.

Un membre souligne qu'à moins d'amender les règlements, ce qui ne peut se faire qu'à la prochaine assemblée générale, le comité de surveillance doit être composé de trois membres.

Sur proposition de Antoine Lacoursière, secondé par Marcel Goulet, l'Assemblée générale nomme messieurs Denis Cayer et Claude Plamondon comme membres du Comité de surveillance pour l'exercice 2013. Cette même proposition mandate aussi le Bureau de direction pour que celui-ci élise un troisième membre à ce comité

Résolu à l'unanimité

8.- QUITTANCE DES DIRECTEURS POUR LES GESTES POSÉS

Sur une proposition de Antoine Lacoursière, appuyé par Denis Cayer, quittance est donnée aux membres du Bureau de direction pour toutes les décisions prises et pour tous les gestes posés au cours de la dernière année. Des félicitations et des remerciements sont également adressés aux membres du Bureau de direction et à son président pour le travail accompli.

Résolu à l'unanimité

9.- QUESTIONS, COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS

Déjà une période de questions a suivi l'exposé du projet de rénovation du Club nautique. Les autres questions et commentaires formulés à ce point de l'ordre du jour sont les suivants :

- Un membre, voisin du Club nautique indique qu'il a pu constater une nette amélioration de la gestion du Club et en félicite les administrateurs.
- Un membre s'interroge sur le fait que la rive du club continue à être délimitée par un mur de béton, ce qui lui apparaît non-conforme aux principes même de respect de l'environnement.
- À la suite d'une question, il est précisé que moins de membres que prévu se sont inscrits à l'opération Belles-Rives 2013, de sorte qu'il reste encore de l'argent pour ceux qui voudraient encore y adhérer.
- Un autre souligne que le comité Environnement devrait faire sa priorité des bateaux de wakeboard qui génèrent de grosses vagues provoquant l'érosion des berges et la détérioration de l'équipement.

10.- NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

Sur proposition de Denis Cayer, secondé par Marcel Goulet, Antoine Lacoursière est nommé unanimement président d'élection et André Martin secrétaire d'élection.

11.- ÉLECTION DES DIRECTEURS

Le président d'élection informe d'abord que, selon les règlements de l'Association, les sièges en élection cette année portent les numéros pairs. Le président d'élection procède par appel de chacun des numéros de postes en élection en demandant pour chacun des postes si la personne qui a occupé le poste au cours de la dernière année désire se représenter et s'il y a d'autres candidatures pour ce poste.

Les résultats sont les suivants :

- **Poste 2** Francis Cadorette ayant indiqué qu'il ne se représente pas, Ginette Vincent est proposée par Hélène Cimon secondée par Marcel Goulet. Madame Vincent accepte. Aucune autre candidature.
- **Poste 4** Marcel Paré qui occupait ce poste accepte de se représenter. Sa candidature est appuyée par Réjeanne Julien, secondée par Michel Rhéaume. Aucune autre candidature.
- **Poste 6** François Rhéaume qui occupe ce poste indique qu'il désire se représenter. Sa candidature est appuyée par Georges-Émile Paradis, secondé par Reine Cayer. Aucune autre candidature.
- **Poste 8** Serge Thibeault qui occupait ce poste désire se représenter. Il est proposé par Denis Cayer, secondé par Michel Rhéaume. Aucune autre candidature.
- **Poste 10** André-Claire Brochu qui occupait ce poste désire se représenter. Elle est proposée par Marcel Paré, secondé par Marius Saint-Pierre. Aucune autre candidature.
- **Poste 12** Mathieu Godin qui occupait ce poste désire se représenter. Il est proposé par Denis Cayer, secondé par Patrice Mathieu. Aucune autre candidature.

Le Président d'élection, monsieur Antoine Lacoursière, déclare donc élus mesdames André-Claire Brochu et Ginette Vincent. de même que messieurs Mathieu Godin, Marcel Paré, François Rhéaume et Serge Thibeault.

12.- CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

Comme tous les sujets à l'ordre du jour ont été discutés, la clôture de l'Assemblée est proposée par Marcel Paré appuyé par Henriette Cayer.

Résolu à l'unanimité

Les directeurs sont invités à participer à la première réunion du nouveau Bureau de direction afin de procéder à l'élection des officiers de la Corporation.

André Martin,
Secrétaire de l'assemblée générale 2013



EXCAVATION GÉNÉRALE

RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL - INDUSTRIEL



CERTIFIÉ ISO 9001

Visitez notre nouveau site internet !

- Empierrement - protection des berges
- Vente et transport
terre • sable • gravier • asphalte recyclé
- Terrassement
- Démolition
- Pelles à l'huile végétale (Bio)

- Aqueducs et égouts
- Installations septiques
certifiées **BIONEST**
TECHNOLOGIES INC.
- Camion citerne à l'eau

NOS ESTIMATEURS
Louis Cayer, Président
Richard Déry, Surintendant
Sabrina Moisan-Beaupré, Ing. Jr.

**Estimation
gratuite**

pax@paxexcavation.com
www.paxexcavation.com

TÉLÉPHONE
418 337-7956

135, avenue Saint-Jacques, Bureau 100
Saint-Raymond G3L 3Y4

TÉLÉCOPIEUR
418 337-8338



TERRAINS RUE PICHÉ À SAINT-LÉONARD



Prix très compétitifs

Contactez Louis Cayer 418 337-7956

Pax Excavation, une équipe professionnelle à votre service !



On a tout pour vos projets!

Et bien plus encore...



LIVRAISON



MATÉRIAUX



PEINTURE



BBQ



SAISONNIER

Décoration

Construction/Rénovation

Propane



RONA

ON RISQUE DE
VOUS DEMANDER
VOS
CARTES

10%
LE 1^{ER} MARDI DU MOIS

Service — Conseils — Livraison

On a tout pour vos projets !

Ouvert le dimanche 9h à 13h pour la période estivale.

Paulin Moisan inc.
130, Grande Ligne, Saint-Raymond
418 337-2297